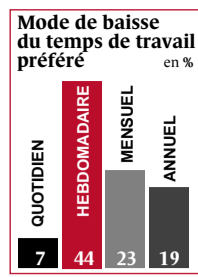


# Le Monde

LE MONDE  
DES INITIATIVES

■ 35 heures :  
l'avis des salariés  
■ 18 pages  
d'offres d'emplois



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 16450 - 7,50 F

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## Conflit euro-américain sur la « vache folle »

- Washington a décidé d'interdire l'importation de toute viande bovine et ovine d'origine européenne
- Bruxelles juge « disproportionnée » cette mesure à faible impact financier
- Londres menace le bœuf continental d'un nouvel embargo à partir du 1<sup>er</sup> janvier

**LES ÉTATS-UNIS** ont décidé d'interdire l'importation sur leur territoire de toutes les viandes de bœuf et de mouton en provenance de l'Union européenne. L'embargo américain concernait jusqu'à présent sept pays (Grande-Bretagne, France, Irlande, Portugal, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg). Il est désormais étendu à l'ensemble des Etats de l'Union. Les ministres de l'agriculture des Quinze, réunis lundi 15 et mardi 16 décembre à Bruxelles, se sont saisis de cette nouvelle escalade - « *disproportionnée* », selon la Commission de Bruxelles - dans la guerre commerciale née de l'affaire de la « vache folle ». Pour sa part, Jack Cunningham, ministre britannique de l'agriculture, a déclaré, lundi, que la Grande-Bretagne s'appuie à prendre « des mesures pour faire en sorte qu'aucun bœuf n'arrive en Grande-Bretagne à partir du 1<sup>er</sup> janvier s'il n'a pas été soumis » aux mêmes contrôles que ceux appliqués dans son pays.



Lire page 30

Lire page 35

## La nouvelle guerre de James Bond

**DEMAIN NE MEURT JAMAIS**, le dix-huitième James Bond, arrive mercredi 17 décembre sur les écrans. Fidèle à lui-même, chic british, bourreau des cœurs et des méchants. Authentique successeur de Sean Connery, Pierce Brosnan enfle pour la deuxième fois le smoking de 007. Dans un entretien au *Monde*, le producteur du film, Michael G. Wilson, explique comment, après la fin de la guerre froide, il a rebâti le personnage créé par Ian Fleming pour l'adapter aux combats plus incertains de l'époque. Cette fois, l'agent secret met un terme au complot d'un magnat des médias qui veut déclencher une guerre mondiale pour la retransmettre en exclusivité sur ses chaînes.

## Le patron des patrons

**ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE** devait succéder, mardi 16 décembre, à Jean Gandois à la tête du CNPF, à l'issue du vote de plus de 500 grands électeurs représentant les unions locales patronales et les fédérations professionnelles. A cette occasion, le CNPF a prévu de présenter la synthèse des états généraux territoriaux organisés la semaine dernière contre les 35 heures. Dans un entretien publié par le mensuel *Passages* (à paraître le 22 décembre), Denis Kessler, le président de la commission économique du CNPF, suggère de dissocier la « *partie revenu* » de la « *partie salaire* » du SMIC, de sorte que seule cette dernière serait versée par les entreprises.

Lire pages 7 et 17 et notre éditorial page 20

## Le numérique pour tous



GÉRARD THÉRY

**AVEC L'EXPOSITION** « Nouvelle image, nouveaux réseaux : passeport pour le cybermonde », Gérard Théry, président de la Cité des sciences, propose une initiation aux technologies numériques. Il présente un projet de transmission à haut débit d'images vidéo.

Lire page 26

### POINT DE VUE

## Egypte, la blessure et les remèdes

par Tahar Ben Jelloun

**J**E viens de passer une dizaine de jours en Egypte. Le bleu du ciel et la température douce ne sont assombrés que par un nuage de poussière suspendu, dû à la pollution, et par la mine triste et désolée des Egyptiens. Ils sont désespérés et parlent de malédiction. D'autres, moins pessimistes, comptent sur l'oubli pour surmonter la grave crise que connaît le pays et surtout son tourisme depuis le 17 novembre, jour où cinquante-huit touristes ont été massacrés à Louxor.

L'écrivain Naguib Mahfouz a comparé cet attentat à la défaite de l'armée égyptienne dans la guerre de six jours. Il a utilisé le même mot : « *Catastrophe* ». Il ne se passe pas un jour sans que le gouvernement égyptien ne prenne une décision ou ne propose une initiative pour effacer ce sang sur les sables et dans les mémoires. Comment regagner la confiance des étrangers ? Les rassurer ? Leur prouver que le système de sécurité mis en place est des plus performants ? Que faire pour convaincre le

## Concorde, les mirages du temps et l'an 2000

**ILS VEULENT** faire la fête le plus longtemps possible avant de passer dans le troisième millénaire. Pour eux, Concorde a inventé la machine à remonter le temps. L'avion supersonique, parce qu'il va à mach 2, permet de jouer avec les heures, de vivre plusieurs fois les mêmes moments. Il lui suffit pour cela de partir vers l'ouest.

XX<sup>e</sup> siècle. Il fera une première escale à Gander, en Terre-Neuve à 22 h 30 le 31 décembre. Pendant deux heures, ses passagers pourront de nouveau se réjouir d'une nouvelle fin de millénaire. Avant de repartir vers Vancouver, au Canada, où ils arriveront à 23 heures et boiront de nouveau du champagne à la santé du nouveau siècle. Ils finiront leur escapade à Honolulu, à 2 heures du matin, et pourront rejoindre les fêtes locales qui battront alors leur plein.

Un autre Concorde quittera Paris vers une 1 heure du matin, le 1<sup>er</sup> janvier 2000, pour arriver à New York à 23 heures la veille. Juste le temps de quitter Kennedy Airport pour rejoindre Manhattan et se jeter dans la folle nuit de Big Apple. L'heureux bénéficiaire de cet avion magique n'est pas encore connu. Il sera tiré au sort parmi les deux cents demandeurs. « *Nous travaillons sur un autre projet qui nous permettrait de ramener, dans la nuit, un avion de New-York à Paris* », dévoile Franck Debouck. Un projet d'une philosophie différente, puisque dans ce sens le Concorde ne remonte pas le temps mais s'y projette : le réveillon se ferait dans l'avion, à mach 2, et les

passagers rentreraient dans l'an 2000 en accéléré.

Concorde fait toujours rêver. Chaque année, Air France reçoit en moyenne cinq cents demandes d'affrètements du monde entier. La compagnie facture ses supersoniques 200 000 à 250 000 francs l'heure de vol. Vingt fois par an, des Français s'offrent, pour près de 5 000 francs, un baptême de l'air à mach 2. L'avion file aux portes de l'Atlantique, où il atteint sa vitesse maximale, avant de rentrer sur Paris. Ce sont des couples qui fêtent un anniversaire particulier ou encore des personnes qui ont travaillé sur le projet Concorde et qui veulent voir, de leurs yeux, le produit fini.

Le week-end du 13 et 14 décembre, cinquante grands-mères ont emmené leurs petits-enfants à Ivalo, tout au nord de la Finlande et juste au-dessus du cercle polaire, en Concorde. Là bas, ils ont visité la maison du Père Noël, vu des rennes, des traîneaux et se sont crus, l'espace de quelques heures, dans un monde merveilleux.

Virginie Malingre

## Affaire Urba : M. Emmanuelli va être déchu de son mandat de député

**LA CHAMBRE CRIMINELLE** de la Cour de cassation a rejeté, mardi 16 décembre, le pourvoi formé par Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, contre l'arrêt de la cour d'appel de Rennes qui l'avait condamné, le 13 mars 1996, en tant qu'ancien trésorier du Parti socialiste, à dix-huit mois de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende et deux ans de privation de droits civiques dans l'affaire URBA-Sages-BLE. La condamnation de M. Emmanuelli est donc devenue exécutoire. La Cour de cassation va transmettre sa décision au garde des sceaux, lequel devra en informer le Conseil constitutionnel qui notifiera au président de l'Assemblée la déchéance de M. Emmanuelli de son mandat de député des Landes.

Lire page 8

## Extension du droit d'asile

L'Assemblée nationale a étendu le droit d'asile aux personnes dont la vie ou la liberté sont menacées. p. 9

## L'Europe à l'abri de la crise en Asie

Selon un rapport de l'OCDE, la crise asiatique épargnerait les pays de la zone euro. p. 2

## Raymond Lévy à la tête du CDR

L'ancien patron de Renault va diriger la structure de défaisance du Crédit lyonnais, dont Dominique Strauss-Kahn va présenter la réforme. p. 21

## M. Chevènement « rengaine »

Le ministre de l'intérieur dément tout « *désarmement général* » pour les policiers municipaux. p. 10

## La France des « pays »

Le gouvernement veut aménager le territoire en privilégiant les agglomérations et les « pays ». Un entretien avec Dominique Voynet. p. 14

## Un sondage transManche

Selon une enquête réalisée par la Sofres pour « *La Marche du Siècle* » et *Le Monde*, huit Français sur dix apprécient Tony Blair, alors que Lionel Jospin laisse indifférents une large majorité de Britanniques. p. 6

### BOUTIQUE BOUCHERON

Bijoux - Montres - Parfums - Lunettes



**BOUCHERON**  
PARIS

Boutique Boucheron : 78, rue des Saints-Pères - Paris  
26, Place Vendôme - Paris • 17, la Croisette - Cannes

Lire la suite et le point de vue de Pierre Hunt page 18

Tahar Ben Jelloun est écrivain.

M 0147 - 1217 - 7,50 F



International.....	2	Finances/marchés ..	24
France.....	7	Aujourd'hui.....	26
Société.....	10	Météorologie.....	29
annonces classées..	10	Jeux.....	29
Régions.....	14	Culture.....	30
Carnet.....	16	Guide.....	32
Horizons.....	17	Kiosque.....	33
Entreprises.....	21	Abonnements.....	33
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	34









# Les Français apprécient M. Blair, M. Jospin laisse les Anglais indifférents

Selon un sondage « La Marche du siècle »-« Le Monde », 50 % de nos compatriotes ont « plutôt de la sympathie » pour nos voisins britanniques, qui ne sont que 35 % à se déclarer favorables aux Français

LES FRANÇAIS ont plutôt une bonne image des Britanniques, qui restent, eux, plus distants, voire indifférents, vis-à-vis de leurs voisins d'outre-Manche. Tel est le premier enseignement du sondage réalisé par la Sofres pour *La Marche du siècle-Le Monde* sur un échantillon national - en France, les 28 et 29 novembre, et, en Grande-Bretagne, du 5 au 7 décembre - de 1 000 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus.

Selon cette enquête, 50 % des Français ont « plutôt de la sympathie » pour les Britanniques, qui ne sont pour leur part que 35 % à se déclarer favorables aux Français, alors que 20 % d'entre eux préféreraient afficher leur « antipathie » à l'égard de leurs voisins, contre 13 % des Français.

En France, les plus enthousiastes à l'égard de la Grande-Bretagne sont plutôt les femmes (53 %), les jeunes (de 50 à 54 %, chez les 18-49 ans) et les commerçants, artisans, industriels, cadres et ouvriers, les agriculteurs se distinguant par une plus grande méfiance (31 %). Aucune distinction notable ne s'établit en fonction des préférences partisans. Vu du côté britannique, les Français sont principalement « cultivés » (43 %), « créatifs » (19 %), « sympathiques et accueillants » (19 %). Mais, paradoxalement, ni « débrouillards » (8 %), ni « drôles », ni « honnêtes » (7 %), et moins encore « courageux » (4 %). Nos voisins nous jugent, en revanche, « arrogants » (37 %), « froids et distants » (25 %), « entêtés et bavards » (16 et 17 %), ou encore « avarés et hypocrites » (10 %).

Ce qui caractérise le mieux la France ? Le savoir-vivre (gastrono-

mie, produits de luxe, vins, haute couture) pour 70 % des Britanniques, la culture (monuments historiques, littérature, peinture), pour 47 %, ou l'Histoire (croisades, révolution et gaullisme) pour 36 %. Sûrement pas, en tout cas, la place de la France comme cinquième puissance économique mondiale (8 %)...

Les Français sont, eux, à 46 %, sensibles aux coutumes anglaises (thé, monarchie et pubs), mais aussi à la prospérité écono-

nomique et au faible taux de chômage que connaît la Grande-Bretagne (32 %). Ils ne sont que très peu (10 %) à rendre hommage aux réalisations technologiques « made in Great Britain » (10 %).

Mais les Anglais n'envisagent pas plus une éventuelle installation à Paris (17 %) que les Français à Londres (18 %). Et même si 68 % des Britanniques estiment que le tunnel sous la Manche est « une bonne chose », ils sont 48 % à être « défavorables » ou « plutôt défava-

vorables » à l'adoption de la monnaie unique en Grande-Bretagne, 34 % se déclarant à cet égard « favorables » ou « plutôt favorables ».

Mais c'est sans doute sur le plan politique que les réactions sont les plus marquées. Alors que 82 % des Français ont une « bonne » ou « assez bonne » opinion du premier ministre travailliste, Tony Blair, les Britanniques ne sont que 11 % à partager ce sentiment sur Lionel Jospin. Pas moins de 82 % se

## « Swinging London » sur France 3

La « Marche du siècle », l'émission de Jean-Marie Cavada, en partenariat avec *Le Monde*, diffusera, mercredi 17 décembre, sur France 3, un reportage exceptionnel sur Londres, « Swinging London », qui nous promènera à travers la mode, la couture et le design. Il nous expliquera les raisons pour lesquelles les jeunes traversent aujourd'hui la Manche pour chercher du travail. Un sondage illustrera la vision croisée des Britanniques et des Français. Avec, sur le plateau, Denis Mac Shane, député travailliste, francophone, et Minette Walters, romancière. Le couturier Sian Mooney et l'écrivain Michel Déon parleront d'une mode qui, après nous avoir donné le tweed et le chapeau melon, nous a envoyé John Galliano ou Alexander McQueen. Jean-Marie Bergmann, directeur de la Chambre de commerce franco-britannique de Londres, Olivier Gaudin, un jeune chercheur émigré outre-Manche, et le designer Terence Conran participent également à l'émission. - (Corresp.)

déclarent simplement être « sans opinion » à ce sujet. Une indifférence toutefois tempérée par une certaine attirance pour les choix sociaux des socialistes français.

55 % de nos voisins estiment ainsi possible une réduction à 35 heures de la durée hebdomadaire du travail en Grande-Bretagne, et 30 % pensent que les droits des salariés sont mieux garantis en France que dans leur royaume.

55 % de nos voisins estiment ainsi possible une réduction à 35 heures de la durée hebdomadaire du travail en Grande-Bretagne, et 30 % pensent que les droits des salariés sont mieux garantis en France que dans leur royaume.

Denis Hautin-Guiraut

# Les femmes demeurent victimes de ségrégations sur le marché du travail

En Europe les écarts de salaires entre les sexes augmentent avec l'âge

Deux études - l'une du BIT, l'autre d'Eurostat - viennent confirmer que les femmes ont toujours du travail égal, les disparités de salaires demeurent importantes, notamment au niveau des cadres. Les Scandinaves sont les moins défavorisées.

En Europe, à

LE MARCHÉ du travail continue d'être dominé par des hommes. Plus les emplois sont élevés dans la hiérarchie des responsabilités et donc bien payés, plus les femmes en sont exclues. Telles sont les conclusions d'un rapport qui vient de faire paraître le Bureau international du travail (BIT), basé à Genève.

Valable pour l'ensemble des pays du monde, le constat est inquiétant : « Aujourd'hui, les femmes représentent plus de 40 % de l'emploi mondial et ont gravi progressivement les échelons de la hiérarchie des entreprises. Pourtant, leur part des postes de direction dépasse rarement 20 % (...) Diverses enquêtes ont révélé que, dans les plus grandes entreprises, la proportion de postes de pouvoir occupés par des femmes n'est que de 2 ou 3 % », écrivent les experts du BIT.

Bien entendu, ces observations doivent ensuite être nuancées pays par pays. Les Nations unies - dont dépend le Bureau international du travail - ont mis au point un indicateur de disparités sociologiques entre les sexes, qui mesure la participation des femmes à la vie de la communauté et leur accès aux prises de décisions dans des secteurs clés. C'est, par tradition et également par le biais d'une politique volontariste en la matière, dans les pays scandinaves (Norvège, Suède, Danemark, Finlande) que les femmes ont le plus de chances de gravir les échelons de la politique, de l'économie et du monde professionnel en général.

Mais on observe que des pays comme la France ou le Japon se situent, sur ce palmarès global, après Cuba, la Chine, le Costa Rica ou le Botswana. Là aussi l'observation

appelle la nuance : en France, la proportion de femmes chefs de grandes entreprises est relativement élevée par rapport aux autres pays développés.

Le rapport du BIT identifie deux échelles de ségrégation : « horizontale » tout d'abord, avec des secteurs d'activité et des professions réservés aux femmes. Premier constat : « Les femmes ont souvent des emplois à temps partiel et temporaire, tandis que les hommes occupent plutôt les emplois stables et bien payés », selon le BIT.

Par ailleurs, les emplois équilibrés (où 40 à 60 % des employés sont du même sexe) sont extrêmement minoritaires sur le marché du travail. Autrement dit, il existe un profil d'emplois féminins bien marqué : les femmes occupent des emplois de services, avec d'importants se-

## Bruxelles vote

### contre la discrimination

Les ministres européens des affaires sociales ont adopté, lundi 15 décembre, une directive contre la discrimination sexuelle qui devra être mise en œuvre au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Tous ceux qui s'estiment victimes de discrimination directe ou indirecte fondée sur le sexe pourront désormais mieux faire valoir leurs droits tant sur l'égalité des rémunérations que pour l'accès à l'emploi, la santé ou la sécurité. Le plaignant n'aura plus à prouver l'existence d'une discrimination. Il appartiendra à l'employeur de justifier la différence de traitement devant les tribunaux.

teurs de prédilection comme le personnel infirmier et l'enseignement (comme c'est notamment le cas aux Etats-Unis).

Deuxième axe : la « ségrégation verticale ». « Même dans les emplois à prédominance féminine, note le rapport du BIT, les hommes occupent généralement les postes à haut niveau de qualification, de responsabilité et de salaire. Dans l'enseignement par exemple, la majorité des enseignants sont des femmes tandis que les directeurs sont des hommes. »

En matière de ségrégation verticale, c'est toutefois la question du salaire qui demeure la plus sensible. Bien que cent-vingt-six pays aient signé la convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes (qui date de 1951), ces dernières continuent d'être nettement défavorisées par rapport aux hommes, à qualification et quantité de travail fournies égales.

D'après des chiffres publiés le 9 décembre par l'Office statistique européen (Eurostat), les revenus bruts horaires des femmes représentaient 84 % de ceux des hommes en Suède, 73 % en France et en Espagne et 64 % au Royaume-Uni.

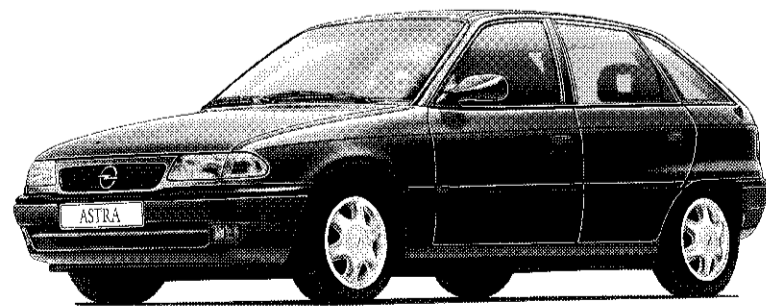
Les experts d'Eurostat constataient que les femmes cadres étaient particulièrement défavorisées par rapport à leurs homologues masculins, mais aussi que l'écart de salaires entre les sexes augmentait avec l'âge. Autrement dit, si l'on cherche un emploi bien rémunéré aujourd'hui en Europe, mieux vaut être un homme dans la force de l'âge.

Lucas Delattre

Vous savez que depuis que vous avez décidé d'acheter une Astra votre voiture a pris 50 % de sa valeur ?

Jusqu'au 31 décembre, pour l'achat d'une Astra neuve AM 98, le réseau Opel® reprend votre ancienne voiture aux cours et conditions générales Argus (déduction faite des kilomètres excédentaires, frais de remise en état et 15 % pour frais et charges professionnels) majorés de 50 %. Cette offre est non cumulable,

Le réseau Opel reprend votre voiture Argus\* + 50 % pour l'achat d'une Astra neuve super équipée.



réservée aux particuliers et uniquement sur véhicules en stock. Elle ne s'applique que sur les véhicules AM 94 et antérieures, d'une cylindrée et d'une puissance fiscale égales ou inférieures à celles du véhicule acheté. \*\*Concessionnaires participant à l'opération. Modèle présenté avec jantes d'un design différent.











## Les souvenirs de Solène, seule survivante du massacre de Thorigné

LE MANS

de notre envoyé spécial

L'instruction à l'audience est terminée. Depuis le 8 décembre, la cour d'assises de la Sarthe a entendu tous les témoins susceptibles d'apporter des éléments permettant aux jurés de forger leur intime conviction sur le rôle tenu par Dany Leprince, quarante ans, accusé d'avoir tué son frère, sa belle-sœur et ses deux nièces, le 4 septembre 1994 à Thorigné-sur-Dué. Après l'évocation des aveux rétractés de l'accusé, son épouse Martine et sa fille Céilia, dix-huit ans, sont venues dire qu'elles l'avaient vu frapper son frère. Puis dans un long défilé émaillé de ragots, les familles du couple et les habitants du village ont souligné le fossé qui séparait les époux Dany Leprince, cultivateurs endettés, à la famille de son frère Christian, carrossier automobile baignant dans la réussite. Malgré les charges qui s'accumulent contre Dany Leprince, rien ne permet cependant d'affirmer que la jalousie soit le mobile d'un crime commis dans des circonstances épouvantables.

Le dernier témoin n'est pas venu, mais il a été abondamment entendu, lundi 15 décembre. Le président Patrick Chauvel avait en effet gardé pour la fin des débats les témoignages relatifs aux déclarations de Solène, fille de Christian Leprince et unique survivante du carnage de Thorigné-sur-Dué. Elle était âgée de deux ans au moment des faits : il n'était pas concevable de l'entendre directement. Aussi ce fut en quelque sorte un témoignage par procuration. « Jamais elle n'a pleuré, c'était seulement ses yeux qui pleuraient » a expliqué Nelly Hatton, nourrice de Solène, qui a reçu la garde de l'enfant après qu'elle eût été retrouvée seule dans une chambre de la maison où toute sa famille avait été tuée. « Un jour, raconte la nourrice, en voyant une photographie de Dany, Solène m'a tapé dessus avec la main en disant "Tonton, il a fait comme ça à Maman" ». Plus tard, l'enfant se serait barbouillée de feutre rouge avant de s'allonger sur le sol de la salle de bains de la nourrice « pour imiter sa mère ».

### « IL EST MÉCHANT DANY »

En 1995, les parents de Dany Leprince se seraient livrés à une expérience discutable en emmenant Solène, le soir, dans la cour de la maison du drame. Et Solène, très énervée, aurait dit : « Il est méchant Dany, il a fait ça à Yaya [Sandra] et à Yéyé [Audrey] » avec le même geste de la main. Après ce témoignage, était-il vraiment nécessaire de faire venir à la barre la fille de la nourrice ? Agée de onze ans, Charline a confirmé que Solène lui avait tenu des propos semblables à ceux rapportés par sa mère. Très impressionnée, la fillette a ensuite rejoint le banc pour assister à la suite des débats sans que personne ne songe à préserver cette enfant de la violence qui se dégage de tout procès criminel.

Un pédopsychiatre, le docteur Liliane Daligand, a aussi recueilli les confidences de Solène. L'entretien a eu lieu au palais de justice dans le bureau du juge d'instruction, dans un lieu que l'expert qualifie de « condition favorable ». Solène lui a fait des dessins. L'un d'eux représente sa sœur Audrey « la tête en bas » selon les propres mots de l'enfant, et les cheveux sont répandus ; Sandra a le visage rouge et les yeux rouges. A l'expert, Solène a dit : « Dany, il est pas gentil, il a fait ça avec un marteau » en ajoutant « il ne m'a pas vue, j'étais cachée là-haut dans le grenier ». Est-il possible de faire la part entre ce que l'enfant a pu voir et ce qui pourrait résulter de ce qu'elle a entendu dire ? L'expert n'a aucun doute car il explique que si l'on doit être prudent avec les réponses aux questions, le « récit libre » est « un témoignage fiable ».

Verdict, mardi 16 décembre.

Maurice Peyrot

## Le « Carlos Circus » ne distrait pas la cour d'assises de Paris

Au cours de la deuxième journée d'audience, le terroriste a multiplié les déclarations provocatrices envers le tribunal, les parties civiles et ses propres avocats. Mais la défection de ses défenseurs n'a pas empêché la poursuite des débats

Le procès d'Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, accusé d'avoir commis trois meurtres, le 27 juin 1975, rue Toullier à Paris, se poursuit devant la cour d'assises de Paris. Lors de la deuxième journée d'audience, lundi 15 dé-

cembre, le terroriste a tenté de semer la perturbation en multipliant les déclarations provocatrices envers le tribunal, les parties civiles et même ses propres avocats. Dénonçant ce « procès stalinien » sur des faits

qu'elle apparente à une « machination du Mossad », l'un de ses avocats, M<sup>e</sup> Isabelle Coutant-Peyre, a annoncé le départ des trois défenseurs de Carlos. Après la désignation d'un nouvel avocat, commis d'office, ce coup

de théâtre n'a pas causé d'interruption du procès. Ce n'est qu'en fin de journée, à dix-huit heures, que la cour a entamé la lecture de l'arrêt de renvoi, sous les quolibets de l'accusé.

POUR sa deuxième journée devant la cour d'assises de Paris, le « Carlos Circus » est désormais au point. L'homme habillé, lundi 15 décembre, d'un blazer bleu marine assorti d'une pochette blanche, commence d'emblée par un « je voudrais parler, j'ai le droit de parler, voyons ! », avant de se tourner vers les jurés, comme un chanteur de charme vers son public : « Vous m'entendez ? ». Carlos dénonce les conditions d'escorte. « Tous ces gendarmes avec leur fusils d'assaut. C'est pas pour m'impressionner : moi je suis un militaire. Au contraire, ça me donne de la nostalgie. [C'est] pour cette dame de bonne famille qui assure ma défense, elle est intimidée », s'indigne-t-il en désignant son avocate, M<sup>e</sup> Isabelle Coutant-Peyre.

Mais qu'on l'imagine, lui, Carlos, envisager des représailles qu'il pourrait commander sur des jurés, ironise-t-il : « Non... ». « Des magistrats, plusieurs fois, sont passés à la casserole, ça c'est vrai et ça, nous ne le regrettons pas ». Puis se tournant vers les jurés : « Ne vous laissez pas impressionner, dit-il, ne laissez pas couvrir une illégalité, ne soyez pas complices des traîtres à votre patrie qui travaillent pour Israël et les Etats-Unis ». Carlos dénonce « la relation incestueuse » qui existe, à ses yeux, entre le président Yves Corneloup et l'association SOS attentats, partie civile. Ce procès est « le scandale de ce siècle », un tour de « passe-passe ». Cette procédure, « c'est de l'enculage de mouches pour cacher la vérité ». Il faut « arrêter tout de suite ».

Carlos continue. Au président, il hurle : « Vous êtes coupable de forfaiture, vous n'avez pas le droit d'être là. » A M<sup>e</sup> Francis Szpiner, avocat des parties civiles : « Pour un sioniste révisionniste, chef de milice, je vous croyais plus futé. » A un policier de la brigade criminelle : « Vous êtes un barbouze. » L'avocat général, Gino Necchi, visiblement excédé par la patience dont fait preuve le président Corneloup, réclame un peu de « dignité » dans les débats. Carlos lui répond : « Vous êtes un digne élève de M. Arpaillange, c'est le même style, vous parlez avec une casuistique toute jésuitique. »

Il rappelle à l'ordre son avocate : « Eh, lève-toi, nous sommes en guerre » ; se moque d'elle, une première fois : « Les réponses des parties civile, ça peut marcher avec une avocate - excusez-moi - naïve, elle n'a pas fait la guerre, mais ça ne marche pas avec quelqu'un comme moi. » Lâche une deuxième fois : « Malheureusement, elle ne connaît pas les bas-fonds de la société, elle n'y habite pas ». Carlos, lui, est en guerre, rappelle-t-il.

A M<sup>e</sup> Francis Szpiner, avocat des parties civiles : « Pour un sioniste révisionniste, chef de milice, je vous croyais plus futé »

Pourtant M<sup>e</sup> Coutant-Peyre ne ménage pas sa peine pour accompagner son client dans la stratégie de rupture et de retournement de l'accusation. « Carlos est un prisonnier politique. Vous ne ferez croire à personne que c'est une affaire judiciaire, c'est une affaire d'Etat. C'est pour cela que les journalistes du monde entier sont là », explique celle qui croit à une « machination du Mossad ».

Les témoins de la fusillade, quatre étudiants latino-américains, ne sont pas présents aujourd'hui, poursuit-elle. « Le juge Bruguère a volontairement saboté les instructions de recherche en commettant des erreurs dans les états-civils. Nous, nous avons fait

ces recherches, certains vivent en France ». Les parties civiles et le ministère public rétorquent à M<sup>e</sup> Coutant-Peyre que les témoins ont fait des dépositions très claires aux policiers après les faits. « Ils ont été torturés à l'électricité », s'enflamme Carlos. Un policier vient expliquer à la barre que les commissions rogatoires envoyées à Caracas par Interpol n'ont pas été fructueuses. « Mais Maria Teresa Lara [la locataire de l'appartement où a eu lieu la fusillade], c'est une journaliste connue au Venezuela. Claire Chazal, on sait où elle se trouve en France ! » proteste Carlos. L'avocat général Gino Necchi rappelle que si la défense de Carlos avait réussi à localiser ces témoins, rien ne l'empêchait de les faire citer au procès.

Pour M<sup>e</sup> Coutant-Peyre, il n'était pas question de prêter concours à une justice qui fait revenir « artificiellement une affaire, vingt-deux ans après les faits ». Ce qui lui permet de qualifier ce procès « de procès stalinien, sans témoins, où tout le monde est d'accord ». Après une suspension de séance et la dé-

cision de la cour de poursuivre les débats, M<sup>e</sup> Coutant-Peyre produit son coup de théâtre : « Dans cette affaire, on ne veut pas chercher la vérité, votre décision est contraire aux principes pour lesquels j'ai prêté serment, je me retire. »

A l'évocation des attentats commis en 1975 à l'aéroport d'Orly, son visage s'illumine d'un premier sourire

« Je vous commets d'office », ordonne le président. « Je refuse », répond l'avocate qui quitte définitivement le prétoire, en compagnie des deux autres conseils de Carlos, le Libanais Hani Sliman et la Vénézuélienne, Milagros Irureta-Ortiz. Carlos se lève et déclare : « Je suis très fier d'avoir rencontré

une avocate honnête (...) qui respecte la tradition de courage qui a fait la grandeur de la France, c'est une vraie Française ». Quand il apprend quelques minutes plus tard que celle-ci devrait seulement encourir une peine disciplinaire, il s'étonne : « Ça aurait été bien pour elle de passer quelques jours à Fleury-Mérogis, je pensais qu'elle allait en prison, j'étais très content, ça allait lui apprendre le courage de la vie. »

Puis Carlos dénonce à nouveau le « lynchage », lit la lettre que vient de lui adresser le bâtonnier de l'ordre des avocats, M<sup>e</sup> Bernard Vatié : « J'ai pris note que vous refusez d'être assisté par un avocat », écrit celui-ci. « C'est faux ! ». Carlos tente de convaincre que ses trois avocats ont agi en « conscience ». Il veut maintenant « étudier le dossier avec un conseil ». M<sup>e</sup> Olivier Maudret est commis d'office. Celui-ci demande un délai d'une semaine pour étudier le dossier qui comporte dix tomes. « Yé vous assure qu'en une semaine, on ne peut pas », dit Carlos à son nouvel avocat. « Le

respect du droit de la défense ne doit pas aller jusqu'à l'absurde », s'impatientent les parties civiles. La cour d'assises refuse ce délai, estimant que le départ des trois avocats de Carlos n'est le fait ni des parties civiles, ni du ministère public, ni de la présidence.

A 18 heures seulement, le « vrai » procès commence avec la lecture de l'arrêt de renvoi. Carlos écoute, attentivement. A l'évocation des attentats commis contre la compagnie israélienne El Al en 1975 à l'aéroport d'Orly, son visage s'illumine d'un premier sourire. Puis d'un deuxième, plus franc, lorsque l'on rappelle la teneur d'une lettre qu'il a écrite à un ami après la fusillade de la rue Toullier : « J'ai envoyé Chiquitin [Michel Moukharbal, son compagnon de route qui l'a « donné » à la DST] dans un monde meilleur à cause de sa trahison ». Il savoure encore lorsqu'il est précisé que « le casier judiciaire de l'intéressé ne porte aucune condamnation ». La guerre continue.

Dominique Le Guilledoux



StarTAC™ TOUJOURS AVEC VOUS.



Pour obtenir plus de renseignements sur Startac, les points de vente où se le procurer, ou connaître les autres produits de la gamme Motorola, contactez le 0 800 902 863.

**MOTOROLA**

Tout ce que vous n'avez jamais imaginé™







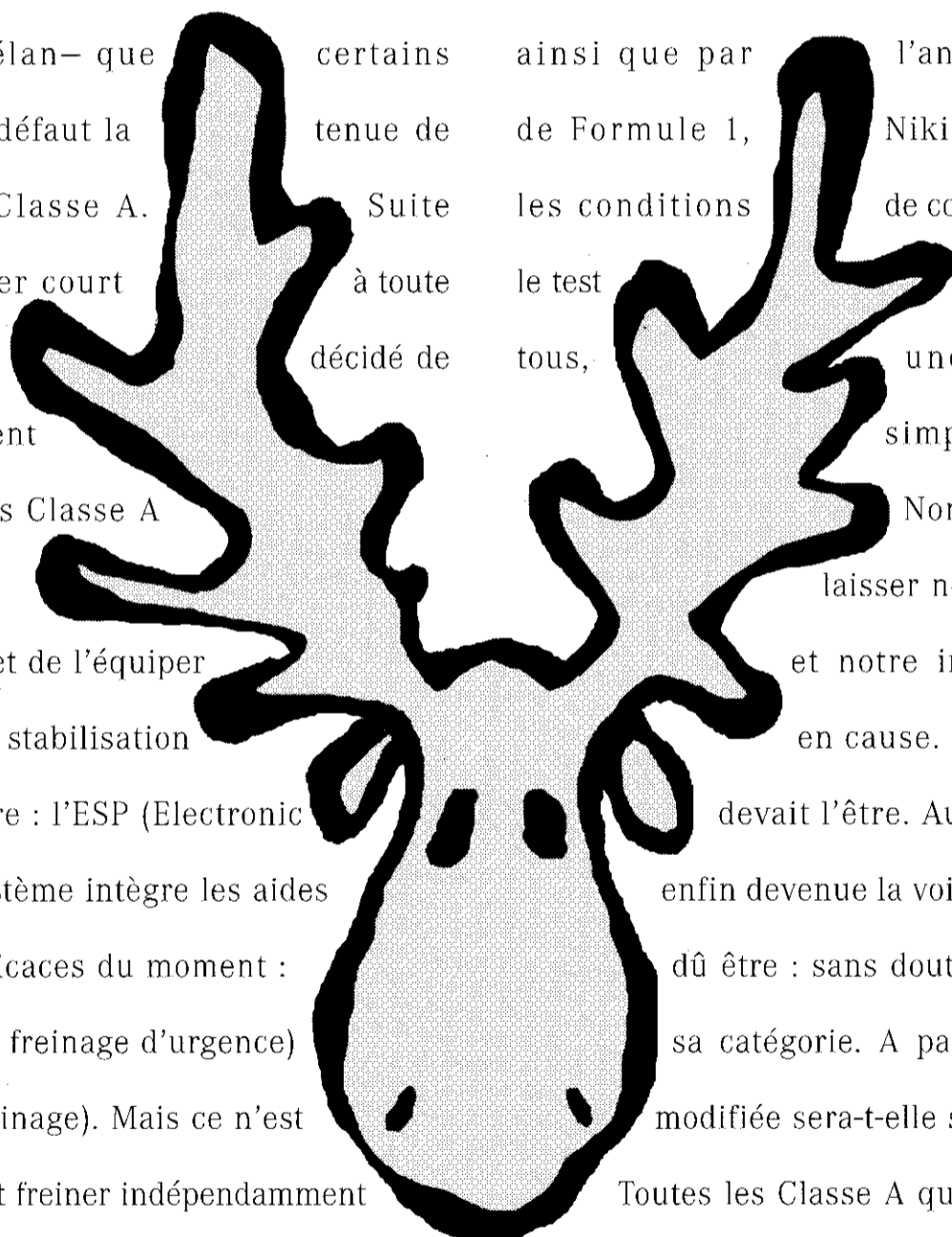


## L'employé du mois.

Le charmant animal que vous voyez là est un élan. Il a donné son nom à un test de comportement des véhicules en conditions extrêmes. C'est au cours d'un de ces tests –dit de l'élan– que certains journalistes ont pris en défaut la tenue de route de la Mercedes Classe A. Suite à ce test –et pour couper court à toute rumeur– nous avons décidé de suspendre temporairement la livraison de toutes nos Classe A afin de procéder à un réglage des suspensions et de l'équiper en série d'un système de stabilisation totalement révolutionnaire : l'ESP (Electronic Stability Program). Ce système intègre les aides à la conduite les plus efficaces du moment : l'ABS, le BAS (système de freinage d'urgence) et l'ASR (système anti-patinage). Mais ce n'est pas tout : il peut également freiner indépendamment chaque roue de la voiture lorsque la stabilité de celle-ci est en péril (pluie, neige, verglas) et même intervenir directement sur la gestion moteur.

Exactement comme si vous aviez une pédale de frein pour chaque roue. Le premier modèle de Classe A équipé de ce système est sorti des chaînes de montage.

Il a été testé le 8 décembre dernier par les journalistes qui l'avaient mis en cause précédemment (Robert Collin, Jochen Albig, Michael Specht et Dirk Vincken) ainsi que par l'ancien champion du monde de Formule 1, Niki Lauda. La voiture, dans les conditions de conduite extrêmes qu'impose le test de l'élan, a eu, de l'avis de tous, une tenue de route tout simplement extraordinaire. Non, nous ne pouvions pas laisser notre réputation de sécurité et notre image de qualité remises en cause. Nous avons corrigé ce qui devait l'être. Aujourd'hui, la Classe A est enfin devenue la voiture qu'elle aurait toujours dû être : sans doute le modèle le plus sûr de sa catégorie. A partir de quand la Classe A modifiée sera-t-elle sur le marché ? Mars 1998. Toutes les Classe A qui seront livrées à partir de cette date bénéficieront, sans frais supplémentaires, du système ESP et de tous les nouveaux réglages qui s'ensuivent. A quelque chose malheur est bon : aujourd'hui la Classe A est plus sûre que jamais et crée par la même occasion un nouveau standard de sécurité.



Elan, mammifère nordique qui a donné son nom à un test de conduite en conditions extrêmes.



Mercedes-Benz







# France-Egypte, un rendez-vous renouvelé avec l’Histoire

par **Pierre Hunt**

Au moment où la France engage avec l’Egypte sous le titre symbolique « Horizons partagés » une importante programmation culturelle illustrant dans les deux pays leur attraction réciproque et leur puissant lien historique, voici qu’une fureur sauvage endeuille la vallée du Nil au cœur antique d’une civilisation dont les vestiges et les valeurs attestent la grandeur humaine.

Dans l’Egypte islamique, sa lointaine héritière, le respect des hôtes étrangers est un devoir sacré. En les attaquant, une violence aveugle cherche à mettre à bas un régime qui, malgré les difficultés, assume la formidable tâche de rénover les structures économiques et sociales d’un Etat tentaculaire et qui travaille inlassablement à la solution des conflits qui minent la région.

Nul doute que l’Egypte, avec sa forte tradition étatique et le soutien de son opinion publique, surmontera l’épreuve qui lui est infligée. La France, qui l’a si souvent accompagnée au cours des deux siècles écoulés, ne lui refusera pas sa sympathie et son soutien. Aussi peut-on penser que ses ressortissants, une fois passée l’émotion légitime et confirmées de nouvelles mesures de sécurité, donneront l’exemple de la fidélité et reviendront aux rives du Nil, dont ils savent d’expérience le chaleureux accueil.

L’Année franco-égyptienne qui s’ouvre est là pour leur rappeler le rayonnement dont cette terre a été le foyer et la part que notre pays a prise dans son approche ainsi que dans l’élaboration historique de l’Egypte moderne, amie de sa culture et ouverte à travers la Méditerranée aux solidarités du futur.

Audacieuse entreprise, contestable et contestée, l’expédition française en Egypte conduite en juillet 1798 par Bonaparte a été le point de départ d’une relation exceptionnelle entre deux pays, éloignés alors par la géographie et l’histoire, mais appelés par une sorte d’attraction mutuelle à s’ouvrir l’un à l’autre et à coopérer à travers de nombreuses initiatives et de grands talents dans un échange aujourd’hui biséculaire. La France fascinée par la plus riche civilisation antique, l’Egypte émergeant à la modernité au cours d’un puissant réveil national ont entretenu un dialogue fécond marqué par la rencontre des cultures et l’attachement commun au progrès et à la paix.

Entreprise idéologique ambiguë, entreprise militaire et coloniale avortée, la savante aventure française était cependant porteuse d’avenir. Elle a développé en France cette « égyptomania », source d’attachement et de connaissances. Elle a ouvert à l’Egypte, selon le témoignage de Nasser lui-même, « *de nouveaux horizons* ». L’idéologie des sciences et du progrès, le droit des peuples à se constituer en « entité nationale » sont des ferments que le XIX<sup>e</sup> siècle verra mûrir.

Un « *capitaine heureux* », Mohammed Ali, en sera l’ouvrier. En rompant l’emprise mamelouk et ottomane et en établissant un pouvoir autonome dans la vallée du Nil, il donne naissance à un nouvel Etat qui, hors de toute dépendance européenne, pratique avant l’heure une sorte d’autodéveloppement fondé

**AU COURRIER DU « MONDE »**

**CONTE DE FÉES**

Les discours médiatiques et gouvernementaux se réjouissent de voir diminuer le nombre de Français hostiles à l’euro. Comment pourrait-il en être autrement alors qu’aucun débat télévisé ou radiodiffusé ne permet d’en cerner les risques et les difficultés, que les économistes critiques ne s’expriment jamais sur les écrans et que la campagne gouvernementale d’information sur la future monnaie infantilise les Français en réduisant ce changement fondamental et porteur de profonds bouleversements à une simple modification d’intitulé ? Craignons qu’à ce paysage de conte de fées ne succède une douloureuse « gueule de bois » dont certains sauront tirer profit.

**Patrick Barrau**  
**Marseille**

**L’ACTION**  
**D’ANDRÉ LAVAGNE**

Dans son article du 10 octobre intitulé « L’Eglise, Vichy et les juifs », Pierre Birnbaum, invoquant l’autorité de Jacques Duquesne, prétend

sur la croissance économique et la puissance militaire. Bien des Français sont appelés à contribuer à cette œuvre d’édification. Plus tard, Ferdinand de Lesseps lui donnera son accomplissement avec la gigantesque réalisation du canal de Suez, tandis que de nouvelles générations de cadres égyptiens, formés dans le sillage de la mission azhariste de Rifaat et Tahtawi dépêchée en France dès 1826, se persuadaient de la nécessaire conciliation entre la tradition religieuse et la connaissance rationnelle.

A partir de 1882, les Egyptiens, s’accommodant mal du joug administratif et militaire de l’Empire britannique, devaient rechercher dans leur vieil allié dont ils pratiquaient la langue et la culture juridique le partenaire d’élection qui les accompagnerait sur le chemin du progrès national et démocratique. C’est à Paris que les leaders nationalistes égyptiens trouvaient inspiration et appui. La convergence du mouvement nationaliste et du réformisme isla-

La France, qui a si souvent accompagné l’Egypte au cours des deux derniers siècles, ne lui refusera pas son soutien

mique portait tous les espoirs. En Egypte même, un enseignement français de qualité (notamment religieux mais sans prosélytisme, avec les jésuites et les frères des écoles chrétiennes) formait en langue française toute une élite musulmane. Les arts, la littérature, étaient fécondés par cette ouverture culturelle dont maints auteurs, derrière Taha Hussein, témoignent pour le siècle écoulé.

Indépendamment de l’ancienneté de leurs liens, la France, soucieuse de son rôle en Méditerranée et en Orient, ne pouvait négliger le premier Etat du monde arabe sans qui la paix et la stabilité d’une région tourmentée ne peuvent être assurées. Une confrontation de vues et un rapprochement politique se sont opérés tout naturellement entre responsables français et égyptiens. L’Egypte, directement tributaire de la prépondérance américaine (dont le rôle dans le conflit israélo-palestinien est loin d’être impartial), cherchera sûrement auprès de la France et de ses partenaires européens une compréhension et un soutien nécessaires à sa propre respiration.

L’Année franco-égyptienne portera témoignage que l’histoire ne s’arrête pas et que le futur ne s’appréhende pas sans une juste évaluation du passé. L’Egypte et la France continueront à avoir rendez-vous avec l’histoire.

***Pierre Hunt**, ambassadeur de France, est coprésident du comité d’organisation de l’Année France-Egypte.*

qu’André Lavagne, maître des requêtes au Conseil d’Etat et chef du cabinet du maréchal Pétain, « *joue un rôle essentiel dans la mise en place* » du statut des juifs. On ne peut trouver dans les écrits de Jacques Duquesne, qui s’en défend, l’opinion avancée ci-dessus. A Vichy, André Lavagne était certes responsable des affaires religieuses, mais celles-ci ne concernaient que les rapports des protestants et des catholiques avec l’Etat (enseignement libre, statut du clergé, etc.). Le commissariat général aux questions juives était à part, avec séparation nette entre les deux types de questions. Par ailleurs, André Lavagne a été nommé et a pris son poste à Vichy après que ce statut eut été publié. L’étude des archives du ministère de l’intérieur révèle bien qu’il ne s’occupait pas de ces questions, si ce n’est pour des interventions personnelles en faveur de personnes poursuivies, ce pourquoi le Conseil d’Etat lui a rendu hommage dans un arrêt du 1<sup>er</sup> mars 1957 sous la présidence de René Cassin.

**Pierre Lavagne**  
**Lagny (Seine-et-Marne)**

## La blessure et les remèdes

*Suite de la première page*

On sent que l’Egypte est blessée et qu’elle ne mérite pas ce qui lui arrive. Les gens ne comprennent pas pourquoi le pays a été poignardé dans le dos de façon aussi barbare juste au moment où le tourisme commençait à reprendre. Un peu de paranoïa se lit dans les commentaires : « *On a voulu punir l’Egypte d’avoir refusé de se rendre à la conférence de Doha* », « *On a décidé de casser l’Egypte parce qu’elle tient tête à Nétanyahou et aux Américains* », « *A qui profite le crime ?* », etc. Sur le banc des accusés : le Mossad ou la CIA, même si on reconnaît qu’ils sont plus soupçonnés de manipulation que d’action directe.

Le pays se sent puni. Quelqu’un m’a dit : « *Depuis Mohammed Ali, l’Occident ne peut supporter que l’Egypte relève la tête ; on lui permet juste de survivre, pas d’exister pleinement ; dès qu’elle montre une volonté d’indépendance et d’action, on lui donne un coup fort sur la tête, car il ne faut pas oublier qu’elle joue un rôle de leader dans le monde arabe et musulman.* »

Les pages « Opinions » d’*Al Ahram* publient des analyses et commentaires autour de « *la catastrophe de Louxor* ». Certains intellectuels n’ont pas aimé que M. Moubarak accuse la Grande-Bretagne de donner l’asile politique à certains opposants islamistes comme Yasser Al Siri, condamné à mort par la justice égyptienne. Ils disent que « *les causes sont internes et qu’il ne faut s’en prendre qu’à nous-mêmes* ». Depuis qu’on connaît l’identité des membres du commando, on n’invoque plus la misère des banlieues et la frustration d’une jeunesse sans perspectives d’avenir. Etudiants en médecine, issus de familles plus aisées que modestes, ces jeunes gens se sont livrés à un massacre terrible avec une rage résultant d’un lavage de cerveau dont les effets ont dépassé toutes les prévisions. Alors on se met à analyser le problème en termes de géopolitique : une guerre est menée contre l’islam, contre le monde arabe, insidieuse, qui s’inscrirait dans une logique des hautes sphères : l’Occident doit rester dominant ; l’Orient arabe doit se plier, sinon, on le casse. L’opposition traditionnelle Nord-Sud devient choc des cultures. Le cynisme prend le pas sur la diplomatie. On sait que des Saoudiens financent des mouvements islamistes. On sait que les Etats-Unis d’Amérique se soucient peu de l’instauration de la démocratie dans la

plupart des Etats arabes, que ce qui les préoccupe le plus, c’est la sauvegarde de leurs intérêts. Ils feront tout pour protéger les monarchies pétrolières du Golfe, pas par amour de ces monarques, mais par intérêt direct.

J’ai regardé la télévision libyenne. Un discours de haine y est déversé en permanence : haine de l’Amérique, de l’« *ennemi sioniste* », de l’Europe (sauf la France, puisque Jacques Chirac a envoyé par l’intermédiaire du président de l’Institut du monde arabe, Camille Cabana, un message à Kadhafi). Cette télévision est captée dans les foyers égyptiens au moment où le « *peuple d’Egypte adresse au monde ses excuses et ses condoléances* ».

Dans un film documentaire réalisé par l’Egyptienne Tahani Rached, *Quatre Femmes d’Egypte*, on voit une musulmane prôner l’application stricte de la *charia*. Elle s’appelle Safynaz Kazem. Elle est passée par le communisme, a étudié aux Etats-Unis et a fait de la prison en Egypte. Aujourd’hui, son discours est violent. Bien sûr, elle condamne le recours au terrorisme. Elle dit avoir enfin une identité. Rencontrée dans une réception, cette femme voilée se couvre la main d’un foulard pour saluer les hommes. Dans le même film, on entend une autre Egyptienne, professeur de littérature comparée à l’université du Caire, Amina Rachid,

réclamer la séparation de la religion et de l’Etat, revendiquer le droit de ne pas croire et de vivre ses convictions en toute liberté. Elle aussi a connu les prisons égyptiennes. L’islamiste sent que ses idées progressent : de plus en plus d’étudiantes à l’université (plus de 65 %) arrivent voilées. Elle ironise : « *Nietzsche a dit que Dieu est mort, mais Dieu est plus grand que tout, plus grand que l’Amérique !* » Plus posée, plus réfléchie, Amina Rachid constate : « *Quand je regarde l’avenir, je trouve la situation très sombre. Face à l’obscurantisme, qui est plus dangereux que le terrorisme, il n’y a pas de société laïque qui s’oppose. Les islamistes sont proches des gens. Nous, les laïques, nous ne le sommes pas.* »

Au-delà du traumatisme que vit actuellement l’Egypte, le problème de sa relation avec la religion et la culture reste entier. Il ne peut être résolu que dans un cadre de démocratie vérifiable et dans un Etat de droit décidé à lutter contre la corruption sous toutes ses formes. L’Egypte est une société généreuse et accueillante ; c’est un peuple pacifiste, c’est une nation qui a les reins solides, mais elle ne cesse de grossir, de prendre les choses à la légère. Peut-être l’épreuve actuelle obligera-t-elle les dirigeants de ce pays à davantage de rigueur et de rationalité.

***Tahar Ben Jelloun***

# La logique du passé

par **Véronique Nahoum-Grappe**

**Q**UESTIONNER moralement et juridiquement notre passé tragique au travers de l'action (ou de l'inaction) des bureaucrates d'antan suppose implicitement la conviction consensuelle que la résistance en face du génocide est un modèle positif de l'action politique. Et que cette positivité est générale, c'est à dire qu'elle s'applique même maintenant.

Cette évidence morale produite par la culture de notre mémoire historique rejoint la nécessité juridique (a-historique) d'assister les personnes en danger. Elle renvoie aussi à tout un imaginaire littéraire de l'action inscrit dans notre culture de « *cape et d'épée* » : la colère du juste en face du spectacle de l'injustice constitue le ressort nécessaire de l'action, passionnément attendue sur la page ou l'écran lorsque « *Lagardère viendra à toi* ».

La juste colère du héros fait mieux que juger ; elle répare et console. Tout procès s'inscrit dans cette dramaturgie-là et vient redoubler l'histoire réelle d'une sorte

d'attente esthétique d'un cycle littérairement nécessaire : après l'horreur, la figure de la justice permet de penser la survie. Et notre soif tragique de survie devant l'écran, notre bonheur profond lorsque le juste gagne à la fin nous entraînent à croire sans trop réfléchir que nous-mêmes, plausiblement, faisons partie de la famille des justes. Que, sans doute, si Hitler revenait dans notre présent, au cœur de notre France contemporaine, eh bien, on verrait alors, ah ! En fait, lorsqu'un pouvoir politique assassin de masse envahit le présent, tout est différent et imprédictible. Notre horizon d'héroïsme éventuel – « *faire de la résistance* » – perd de son plaisir du texte pour se fonder sur une logique implacable : si cela arrive à l'autre, cela peut arriver à moi, aux miens ; si je ne fais rien pour cet autre, j'ouvre l'hypothèse purement logique que personne ne fasse rien pour moi. Il y a un lien entre générosité, imagination, amour de soi et des siens, et exercice de la raison pratique qui s'appuie sur la symétrie juste, bien partagée, égale, entre autrui et

moi-même : toute défiguration de la victime innocente consiste à nier cette égalité mathématique et morale entre moi et celui que je regarde monter dans le fourgon, qui pourrait être moi.

Le racisme, dans toutes ses variantes – depuis l'exemple contemporain de « l'ethnisme » d'un Sésel grand-serbe qui proclame : « *Les musulmans sont les déchets génétiques des Serbes...* » jusqu'à l'invisibilité non pensée des morts de masse de ceux qui, même vivants, existent peu, les pauvres des pays non européens par exemple, – consiste à détruire cette symétrie entre ma vie, mon être, et ceux d'autrui, et à empêcher la déduction logique « *lui, comme-donc moi !* »...

Lorsqu'un pays entier se paye le luxe d'infliger à ses propres citoyens le procès du consentement au crime passé, c'est qu'il promet implicitement et fortement qu'il ne faut pas laisser passer les crimes à venir, que le devoir de résistance est une condition de survie pour tous.

Mais une catastrophe historique se produit depuis une dizaine d'années, d'autant plus grave qu'elle

touche à la logique, à la cohérence fondatrice de l'espace social que suppose toute promotion collective de valeurs du type, « *ne fais pas à autrui ce dont tu accuses un troisième* ». En effet, le traitement par la France des massacres de masse récents est en contradiction terrifiante avec les valeurs affichées, ce qui produit un effet de mauvais rêve, d'envie de vomir lorsque ceux qui prêchent les valeurs de la résistance passée cogèrent de fait les génocides contemporains.

Si la purification ethnique en Bosnie, la tragédie de Srebrenica, et le génocide rwandais en avril 1994 furent possibles, si les généraux français sous bannière de l'ONU (mais à l'écoute des coups de fils de leurs supérieurs politiques nationaux) qui ont cogéré la purification ethnique pendant cinq ans refusent actuellement d'aller témoigner devant le Tribunal pénal international, si l'amnésie frappe les responsabilités directes et indirectes lors des génocides présents alors qu'une hypnésie illumine des points atroces mais révolus de notre passé, c'est, en amont de la morale, la lo-

gique qui est touchée, c'est la justesse d'une position collective, son degré d'ampleur vraie et de cohérence fondatrice. C'est la confiance collective en son propre espace qui est invisiblement mais réellement frappée, saccagée.

Enfin, c'est le programme du futur qui fait froid dans le dos, un futur où les assassins à venir ne peuvent plus sous les projecteurs faire autrement que palpiter au récit de la résistance nécessaire, pendant qu'ils tiennent le juridique, l'économique, la légitimité interna-

tionale, et les fusils braqués sur les camps et les charniers qu'ils ont laissé faire sous leurs yeux. Ils n'ont pas résisté alors qu'il en était temps, alors qu'ils étaient mandatés et payés (fort cher) pour cela, alors qu'ils en avaient les moyens politiques et, chose plus inquiétante, la culture morale.

**Véronique Nahoum-Grappe** est anthropologue, elle enseigne à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).

## Contre l'unanimisme climatique

par **Yves Lenoir**

**E**N tant qu'écologiste je ne saurais me réjouir, ni de la teneur des débats, ni des résultats de la conférence de Kyoto. D'une part, les pays où l'infléchissement du développement vers un modèle énergétiquement plus efficace serait le moins coûteux – en gros, la Chine, l'Inde et les pays dits à économie émergente – sont dispensés de tout objectif à moyen terme, comme si on attendait que la situation y soit contrainte par une structure socio-économique aussi énergivore que la nôtre pour se proposer d'en changer. D'autre part, mises à part celles des groupes de pression de l'énergie, aucune voix, aucune contre-expertise indépendante n'a eu, au cours de cette conférence, droit de cité pour ce qui concerne la présentation du dossier scientifique sur les impacts climatiques possibles de l'accroissement du forçage radiatif de l'atmosphère, ce qu'on appelle vulgairement et quelque peu improprement « l'effet de serre ».

A lire les comptes rendus de cette conférence et des réunions qui l'ont précédée, on peut légitimement penser que la quasi-totalité des chroniqueurs et des délégués ne connaît du dossier climatique que la compilation partielle (quand ce n'est que son « *executive summary* » à destination des décideurs pressés) concoctée après moult discussions pas toujours scientifiques par le groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

De plus, par l'effet d'une sorte de surenchère médiatique et d'une volonté de dramatiser les enjeux, ce qui est encore exprimé au conditionnel dans le dernier rapport scientifique du GIEC est donné comme de l'ordre de la certitude dans l'exposé des motifs. Pour preuve l'entrée en matière de l'éditorial du *Monde* du 12 décembre : « *Les tractations de Kyoto (...) ont parfois noyé dans une sauce technocratique et affairiste le drame que constitue le réchauffement climatique pour des milliards d'humains confrontés à une aggravation des sécheresses, des inondations et des cyclones.* »

Il n'est pas besoin, pourtant, de beaucoup se documenter, ni de s'abîmer dans un effort intellectuel surhumain, pour trouver dans les documents officiels du GIEC et dans l'argumentaire à propos des impacts du changement climatique matière à poser de nombreuses questions qui, désormais, du fait de l'image d'unanimisme assénée à l'opinion, vont apparaître comme iconoclastes.

D'abord, concernant l'image du phénomène en cause, si la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère a crû de l'ordre de 30 % en un siècle, et plus encore pour celles du méthane et du protoxyde d'azote, le flux infrarouge de la troposphère vers le sol n'a, lui, augmenté que de moins de 1 %. Le choix de mettre l'accent sur les concentrations et non sur la propriété physique significative ne saurait être considéré comme neutre.

D'autre part, on omet toujours de signaler que, grâce à l'effet de serre, le bilan radiatif de l'atmosphère est négatif (il y manque environ un tiers du flux d'énergie moyen que la Terre reçoit du Soleil) et que le complément provient des flux de chaleur fournis à l'air par les surfaces des terres et des mers, plus chaudes en moyenne que l'air susjacent.

Ainsi, sur une Terre sans effet de serre, dont l'atmosphère ne saurait ni absorber, ni émettre la moindre énergie radiative, du fait de la convection, l'air serait en moyenne beaucoup, beaucoup plus chaud que la surface du sol, ce qu'on se garde bien de dire quand on prétend illustrer le rôle général de l'effet de serre dans la formation du climat.

Cette base scientifique étant succinctement rappelée, voici, à mon avis, les questions essentielles qu'il faut poser si l'on veut garder une chance qu'un débat rationnel s'instaure un jour sur les prémices du processus bureaucratique-politique piloté par le GIEC.

Pourquoi diable la situation climatique actuelle, ou celle d'il y a dix ans, représenterait-elle l'*optimum* souhaitable ? On sait pourtant que tout refroidissement du climat se traduirait, comme au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle puis lors du « Petit âge de glace » par une baisse de la productivité primaire, par une aggravation des contraintes de températures et par une fréquence plus élevée des tempêtes.

A l'inverse, les relations anciennes et les archives paléoclimatiques montrent que, lors des périodes passées plus chaudes, les conditions d'épanouissement de la vie étaient globalement meilleures. Par exemple, on produisait du vin jusqu'au sud de l'Ecosse avant le XIV<sup>e</sup> siècle et les Suédois du Néolithique – il y a environ 6 000 ans – ont laissé des pépins de raisin dans leurs dépotoirs alors qu'à la même époque le Sahara était vert et non le désert qui s'y installa lorsque le climat se refroidit ensuite !

On sait aussi que la route du Canada ne fut plus praticable pour les navires des Vikings après la transition froide du début du XIV<sup>e</sup> siècle, le risque de tempête étant devenu trop élevé. Si cette simple question était considérée, les apports de la paléoclimatologie trouveraient place dans le débat. Certaines contradictions flagrantes dans la liste des conséquences promises en cas de réchauffement seraient alors perceptibles.

Pourquoi parer de superlatifs le cours actuel de la température moyenne du globe ? Après tout, elle a bien plus augmenté entre 1920 et 1935 que depuis 1980, et personne n'eut l'idée de se plaindre alors de la disparition des vagues de froid sur les Etats-Unis, ni du réchauffement très marqué de l'eau de l'Atlantique Nord.

Pourquoi aussi donner à penser qu'une éventuelle transition climatique de type « effet de serre » serait plus rapide que toutes celles d'origine autre qui ont eu lieu ? Car il est vrai que, pour nous en tenir à la transition froide du début du XIV<sup>e</sup> siècle – durée : deux ans sans signe annonciateur – et à celle qui vit s'amorcer la deuxième phase de la dernière déglaciation, il y a environ 10 000 ans – moins de cinquante ans sans doute – les résultats des simulations informatiques avancés comme preuves sont plutôt en retrait.

Enfin – et j'en resterai là, car mon propos n'est pas de convaincre mais de réveiller l'esprit critique et la curiosité : pourquoi les avantages désormais tangibles de l'enrichissement en gaz carbonique de l'atmosphère sur la croissance des végétaux et leur meilleure utilisation de la ressource hydrique sont-ils systématiquement passés sous silence, alors qu'ils ont manifestement part aux impacts des activités industrielles humaines ?

La question d'un développement moins énergivore n'est qu'un volet de celle, plus générale, de la gestion des ressources limitées et/ou non renouvelables. En concentrant l'attention sur les risques hypothétiques en termes de réchauffement du climat et de ses éventuelles conséquences du fait des combustions fossiles, on a appauvri la problématique et faussé la réflexion. C'est dommage et on doit espérer que ce n'est pas irréversible.

**Yves Lenoir** est chef de projet à l'Ecole des mines de Paris.









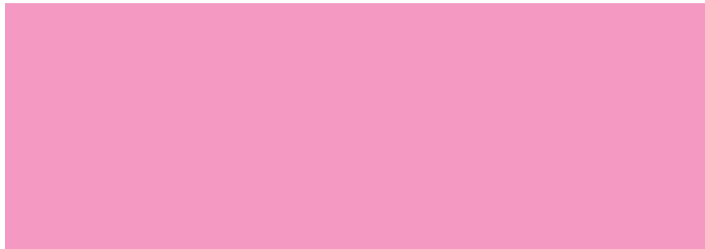
■ LE DOLLAR restait ferme face au yen, mardi 16 décembre, sur le marché des changes de Tokyo. Il s'échangeait à 131,06 yens, contre 130,85 yens à New York lundi soir.

■ LA BOURSE DE SÉOUL a salué, mardi, l'abandon du lien fixe entre le won et le dollar en terminant sur une hausse de 4,8 %. L'indice a gagné 18,46 points, à 404,26 points.

■ LA BOURSE DE TOKYO a gagné 0,5 %, mardi, dans un climat d'optimisme sur le programme de relance que le parti au pouvoir devrait annoncer dans la journée.

■ LE DOW JONES, principal indicateur de la Bourse de New York, s'est repris lundi et a terminé en hausse de 84,29 points (1,07 %), à 7 922,59 points.

■ L'OR a ouvert en hausse, mardi 16 décembre, sur le marché international de Hongkong, à 283,30-283,70 dollars l'once, contre 283,20-283,60 dollars lundi en clôture.



## Bouygues, valeur du jour

L'INTÉRÊT spéculatif autour du titre Bouygues est brutalement retombé, lundi 15 décembre, à la Bourse de Paris. L'action, qui a terminé en tête des plus fortes baisses sur le marché à règlement mensuel, a perdu 6,7 %, à 665 francs, avec 326 000 transactions. L'accord intervenu entre la famille Bouygues et Vincent Bolloré protège le groupe de BTP et de communication de toute OPA hostile. Les analystes soulignent tout de même que, lorsque Vincent Bolloré entre dans le tour de

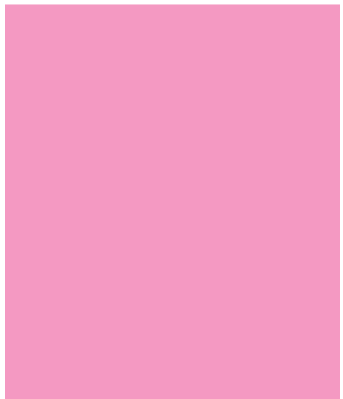
table d'une société, il finit toujours par en prendre le contrôle. Depuis le début de l'année, l'action Bouygues a gagné 23,6 %.

## Reprise à Tokyo et à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a terminé en légère hausse, mardi 16 décembre, la plupart des opérateurs se tenant sur la défensive avant la présentation mercredi du troisième volet de mesures de relance économique du parti au pouvoir au Japon. L'indice Nikkei 225 a gagné 75,82 points, soit 0,48 %, à 15 985,21 points. « *Il faudra étudier le programme, qui a été établi d'une manière un peu compliquée* », a estimé Mikio Takada, de Nikko Securities Co Ltd. Ce programme devait être initialement annoncé mardi mais sa publication a finalement été reportée d'une journée.

La veille, Wall Street s'était repris et l'indice Dow Jones avait terminé en hausse de 84,29 points (1,07 %) à 7 922,59 points. Les valeurs technologiques ont enrayé

leur mouvement de baisse. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq, où sont concentrées les valeurs de la haute technologie, a limité ses pertes avec une baisse de 0,02 % à 1 536,56 points après avoir chuté de 6 % sur l'ensemble de la semaine dernière. Intel, Motorola et Texas Instruments étaient notamment en hausse lundi.



## Léger recul du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en légère baisse, mardi 16 décembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 4 centièmes, à 101,16 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,29 %, au même niveau que le rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, pénalisées par les signes d'apaisement de la crise financière en Asie du Sud-Est et par l'annonce d'une hausse de 0,8 % de la production industrielle en novembre, supérieure aux prévisions. Le rendement du titre à trente ans s'était inscrit à 5,97 % en clôture.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,38 %, le niveau de l'argent au jour le jour.

## Remontée du won coréen

LE DOLLAR était stable, mardi matin 16 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,7770 deutschemark et 5,9495 francs.

Face à la monnaie japonaise, le billet vert se repliait légèrement, à 130,90 yens. Le won sud-coréen s'inscrivait pour sa part en très forte hausse, gagnant plus de 10 % face au dollar, au lendemain de la décision de

Séoul de laisser flotter librement sa devise. Jusqu'à présent, les transactions étaient suspendues dès que le won connaissait une variation de 10 % par rapport à son cours de la veille. En dépit de son rebond de mardi, le recul du won face au billet vert depuis le début de l'année s'établit à 39 %.

Le franc cédait un peu de terrain face à la monnaie allemande, à 3,3496 francs pour 1 deutschemark.



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 16 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre

Taux de report : 3,88

Cours relevés à 10h15



+0,98%

CAC 40

2866,05

VALEURS FRANÇAISES

Table listing French stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation, Montant coupon (1)

Main table of French stocks including sectors like Energie, Industrie, Services, etc.

Table listing international stocks (Valeurs étrangères) with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation, Montant coupon (1)

Table listing international stocks (continued) with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation, Montant coupon (1)

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 16 DÉCEMBRE

Table listing financial instruments like OAT, CDF, etc. with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

Table listing various financial instruments and their prices.

ACTIONS FRANÇAISES

Table listing French stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

Table listing international stocks (continued) with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

Table listing international stocks (continued) with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table listing international stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché;

o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 16 DÉCEMBRE

Table listing second market stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

Table listing various financial instruments and their prices.

Table listing French stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

Table listing international stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

Table listing international stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 16 DÉCEMBRE

Table listing off-market stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché;

o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 13 décembre

MARDI 16 DÉCEMBRE

Table listing SICAV and FCP with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

Table listing various financial instruments and their prices.

Table listing French stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

Table listing international stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

Table listing international stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

Table listing international stocks with columns: Cours précéd., Derniers cours, % variation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché;

o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

















# Guerre ouverte entre la presse médicale et le président de MG-France

Richard Bouton, défenseur du « contrat de confiance » entre patient et médecin, dénonce les liens qui unissent les journaux spécialisés à l'industrie pharmaceutique et les accuse d'orchestrer une « vaste entreprise de manipulation »

**ENTRE** le docteur Richard Bouton et la presse médicale, le torchon brûle presque quotidiennement. Président de MG-France, seul syndicat de médecins favorable au plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, il défend notamment le « contrat de confiance » entre patient et médecin, appelé aussi « médecin référent ».

Lassé du traitement réservé à ce dossier dans les publications spécialisées, Richard Bouton a réclamé, à la mi-novembre, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la presse médicale, en l'accusant d'être à l'origine d'une « vaste entreprise de manipulation » à l'égard du corps médical.

Dénonçant les liens financiers de ces périodiques avec l'industrie pharmaceutique, le président de MG-France a estimé, dans un communiqué, que la presse médicale est « uniquement destinée à conditionner idéologiquement des médecins libéraux », que son objectif est de « pousser les médecins à faire obstacle à toute réforme tendant à rationaliser le système et à maîtriser ses dépenses, notamment pharmaceutiques ».

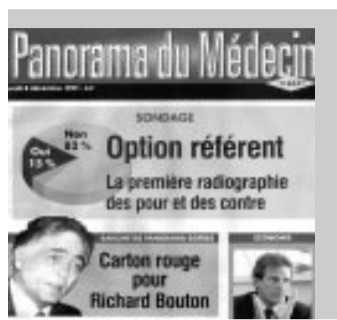
## VIVES RÉACTIONS

Cette volée de bois vert a provoqué de vives réactions au sein des titres concernés. Ainsi, dans son édition du 1<sup>er</sup> décembre, *Le Quotidien du médecin* a publié « quelques-unes des nombreuses lettres de soutien » : « Le docteur Bouton demande l'intervention du Parlement pour contrôler la presse médicale :

*pourquoi pas aussi le Parlement de Strasbourg ? Au besoin, on pourrait recourir à l'ONU ! », écrit le docteur Iulius Rosner (Dijon), qui précise qu'il est « contre le contrat de médecin référent ».*

Un autre médecin de Dijon, le docteur Régis Giet, estime que « Richard Bouton a été formé dans le moule marxiste-léniniste des aficionados de mai 68 » et qu'il « tente d'appliquer au monde médical les théories de lutte de classes (...). Reconnaissions qu'il est moins rigolo que le regretté Georges Marchais (...), conclut ce médecin.

Dans son édition du mercredi 10 décembre, *Le Quotidien du mé-*



decin laisse une « carte blanche » au docteur Dinorino Cabrera, président du Syndicat des médecins libéraux. Evoquant le lancement

possible d'une nouvelle publication, ce médecin parle de « petits caporaux en mal de pouvoir » qui veulent « cautionner le lancement d'une presse spéciale (...) » qualifiée plus loin de « Pravda ».

Dans le même numéro, le docteur Jean Gras apporte le soutien de la Fédération des médecins de France au journal : « Les lecteurs du Quotidien ne sont pas des lecteurs manipulés et idéologiquement conditionnés mais, au contraire, ils sont de plus en plus nombreux à être attachés à leur Quotidien, où ils trouvent des informations et une formation qui leur conviennent, comme en témoigne le nombre de vos abon-

nés. » Richard Bouton est encore à la « une » du *Panorama du médecin* (daté lundi 8 décembre). « Le premier sondage réalisé après la déclaration de guerre à la presse médicale faite par Richard Bouton est sans appel : dans notre baromètre *Panorama-Sofres*, le patron de *MG-France* continue sa descente aux enfers », écrit Hervé Karleskind dans un éditorial intitulé « Dr. Faust ».

Dans le même numéro, un sondage *Sofres* réalisé auprès de 246 médecins généralistes indique que « 15 % des médecins auraient choisi l'option médecin référent ».

**Bruno Caussé**

## DANS LA PRESSE

### FRANCE INTER

Pierre Le Marc

■ On n'attendait pas du ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement qu'il soit un acteur de second rang dans le gouvernement de la gauche plurielle. En raison de sa stature et de son expérience : aussi chahuté qu'il ait été son parcours ministériel, personne ne nie ses qualités d'homme d'Etat. En raison de son caractère : cet homme qui a fait de la République sa référence et son combat et qui estime que le socialisme est là où il est, n'a pas l'habitude de se taire, on le sait. C'est bien sûr la bataille législative sur la question de l'immigration qui le met en vedette. Et pas tout à fait à son avantage, c'est le moins que l'on puisse dire. Sans doute obtiendra-t-il dans quelques

jours, malgré l'obstruction de l'opposition, le vote de son texte. Sans doute aura-t-il fait montre d'une grande patience et fait faire au premier ministre l'économie d'un 49/3. Mais il aura été le premier des ministres du gouvernement mis très sérieusement en difficulté à l'Assemblée. Ministre atypique du gouvernement, Jean-Pierre Chevènement aura été au fond le premier à expérimenter et à vivre concrètement avec ce débat la fin de l'état de grâce, la fin du temps des victoires faciles.

### EL PAIS

■ On peut comprendre que la Turquie se sente maltraitée par l'Union européenne après avoir reçu comme réponse à sa demande d'adhésion l'invitation à participer à une conférence dont elle ne peut rien attendre de

concret à court terme. Mais Ankara se trompe gravement en se drapant dans sa dignité offensée et en interrompant, comme elle l'a annoncé, le dialogue avec l'Europe. Les conditions européennes peuvent être excessives et sont toujours discutables, mais refuser de s'en laisser imposer une seule d'entre elles, position adoptée par le gouvernement turc, constitue un sérieux manque de maturité politique. Tous les membres de la communauté européenne ont eu à accepter de telles conditions pour parvenir à une plus grande homogénéité. Ceux qui adhéreront à l'avenir auront également à subir un processus d'adaptation analogue.

### THE NEW YORK TIMES

■ Il y a deux points forts dans l'accord réalisé la semaine dernière à

Kyoto à propos du réchauffement de la planète. Le premier est que cet événement devrait conduire à une entreprise à caractère historique dans le domaine de l'environnement. Si les pays industrialisés appliquent ce qu'ils ont promis sur le papier, en réduisant nettement l'utilisation des combustibles fossiles, ils changeront définitivement la façon dont le monde produit et consomme l'énergie. Le second point est que Kyoto n'est que le début de ce qui promet d'être un dur combat à Washington. Obtenir l'approbation du Sénat exige de vaincre les opposants au traité, dans le monde des affaires et celui des syndicats, lesquels disposent de grandes ressources financières, ce qui demandera au président de dépenser une somme extraordinaire d'énergie.

## SUR LA TOILE

### WANTED

■ Selon le *Sunday Times*, le ministre de l'intérieur britannique envisage de créer un site Web affichant le portrait et la description des criminels les plus recherchés par la police, en s'inspirant de l'expérience menée sur Internet par le FBI américain. - (AFP)

### COMMERCE ÉLECTRONIQUE DANS LES VOSGES

■ Depuis le début du mois, plus de 80 magasins du centre-ville d'Épinal (Vosges) sont présents sur Cybercity, un site Web de commerce électronique. Les clients circulent dans des boutiques virtuelles, de la confiserie à la bijouterie, choisissent les produits grâce à des photos et des descriptions, et effectuent leurs paiements par carte bancaire. Selon les responsables de la société ADN-WSF, qui gère l'opération, de nombreux internautes viennent visiter Cybercity en curieux, mais les actes d'achat sont encore rares. - (AFP)

### ANNIVERSAIRE

■ Frank Sinatra, qui fête ses quatre-vingt-deux ans, a déjà reçu plus de 100 000 cartes de vœux virtuelles sur son site Web officiel. Elles seront imprimées, reliées et livrées au chanteur dans sa propriété. - (AR)

**VOIR** et revoir John Wayne éliminant à lui tout seul les centaines de hors-la-loi qui mettent le Texas à feu et à sang, Tex Ritter franchissant le Rio Grande pour rattraper des voleurs de bétail ou Roy Rogers séduisant les jolies fermières avec ses chansons langoureuses : désormais, les amateurs de vieux westerns peuvent assouvir leur passion sur Internet.

La société Audionet, basée à Dallas, a ouvert un site Web diffusant en version intégrale, et sans coupures publicitaires, une dizaine de films de cow-boys des années 30 et 40, plus deux feuilletons datant des débuts de la télévision, le célèbre « Lone Ranger », pionnier du genre, et le « Juge Roy Bean », qui « fait régner la loi à l'est du Pecos ». Le spectacle commence à tout moment, il suffit de cliquer sur l'afiche du film choisi pour qu'apparaissent aussitôt les premières images. Seule formalité : il faut télécharger le logiciel Netshow, dérivé ludique d'un système de visioconférence mis au point par Microsoft.

## www.westerns.com

Avec une technique encore balbutiante, une société américaine se lance dans la diffusion de films



A ce jour, tout est gratuit, car le site est encore expérimental. De fait, il serait difficile de faire payer les spectateurs pour un service aussi capricieux. La qualité du son est satisfaisante, mais l'image laisse parfois à désirer : elle est cantonnée dans une petite fenêtre en coin

d'écran, et si le débit du réseau devient insuffisant, le film peut prendre l'aspect d'une succession d'images fixes. En outre, il s'agit uniquement d'une diffusion en continu, il est impossible de stocker les films sur son disque dur. Pourtant, Audionet, fidèle à la

tradition expérimentale d'Internet, a décidé de se lancer sans attendre que tout soit au point. A court terme, son but n'est pas de rivaliser avec la télévision sur le terrain de la qualité, mais de s'imposer comme le pionnier d'un nouveau mode de distribution du patrimoine cinématographique : en théorie, un ensemble de banques de données mises en réseau peuvent constituer une gigantesque cinémathèque accessible instantanément en tous points du globe.

De fait, Audionet assure que, malgré ses imperfections, ce produit est en train de trouver son public, non pas dans les foyers, mais dans les entreprises. Les publicitaires ont déjà donné un nom à ce nouveau marché : le « divertissement de bureau », pratiqué par ces millions d'employés qui n'ont pas accès à un téléviseur ni à un magnétoscope sur leur lieu de travail, mais disposent d'une connexion Internet et d'un peu de temps libre pendant la journée.

**Yves Eudes**

**Christian Colombani**

## Noé et les naufragés par Alain Rollat

**LA BIBLE** en images. Adam et Eve en bande dessinée. C'est une bonne idée. La série animée britannique dont Arte a commencé la diffusion, lundi soir, constitue assurément un beau programme éducatif. C'est surtout une bonne idée de l'avoir programmée à 19 heures, avant les actualités. Cela permet de juger les réalités contemporaines à l'aune des références universelles.

C'était un plaisir, par exemple, dans ce premier épisode consacré à la Genèse, de retrouver ce brave Noé qui se donne tant de mal, sur son nouveau chantier naval, depuis qu'il sait que Yahvé, le grand météorologue, s'apprête à redéclencher le Déluge pour repunir l'humanité de sa malice. Mais c'était un crève-cœur, au vu des scènes qui suivaient, à 20 heures, dans le programme d'Arte, de constater que les choses ont bien changé, dans les mœurs maritimes, depuis l'échouage de sa

première Arche. Ce ne sont plus les animaux à sauver qui voyagent aujourd'hui à fond de cale ; c'est le bétail humain, dont le commerce fait la fortune des nouveaux négriers. Une seule question venait donc à l'esprit au terme de cette effarante enquête sur les boat people de Méditerranée, ou plutôt sur ces cercueils flottants dont les carcasses encombrant, de nos jours, les rives de cette mer qui fut jadis le berceau d'une civilisation : Noé a-t-il prévu assez de bouées de sauvetage ?

Il est à craindre que ses efforts ne soient vains. Car notre propre bateau prend l'eau de toutes parts, et le nombre des naufragés bien de chez nous ne cesse d'augmenter. Il y en avait quelques-uns, ce même lundi, sur France 2, en compagnie de Paul Amar, qui cherchait à comprendre comment on peut surnager quand on boit chaque jour la tasse. Ils lui ont tout expliqué : pour vivre à cinq

avec 2 000 F par mois, une fois payés le loyer et les autres charges, « on ne mange qu'une pizza à 5 F par jour ». Pour « amasser 5 200 F par mois », il est loisible d'« enchaîner trois boulots par jour ». Pour s'endetter à vie sans apport personnel, il suffit de s'en remettre à un marchand de crédits immobiliers sachant abuser les insolvables...

En face de ces « accidentés de la vie », selon l'expression administrative, il y avait un aréopage de banquiers qui dissertaient poliment d'un nouveau concept comptable : « le reste à vivre ». Autrement dit le restant après soustraction : ce qui reste d'aléatoire pour manger ou s'habiller, ou se soigner, ou se distraire, etc., à ceux qui se retrouvent dans l'embarras d'un tel choix après avoir payé tout le restant obligatoire. Ce cher Noé ferait mieux d'aller planter sa vigne pour s'enivrer tout de suite...

## Abonnez-vous au Monde

**Oui**, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F  6 MOIS - 1 038 F  1 AN - 1 890 F  
au lieu de 585 F\* au lieu de 1 170 F\* au lieu de 2 340 F\*

\* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

**Je joins mon règlement soit :**  701 MQ 007  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N°

Date de validité  Signature:

M.  Mme Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal:

Localité:  Pays:

TARIFS HORS FRANCE		
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 086 F	2 960 F
6 mois	1 123 F	1 560 F
3 mois	572 F	790 F

USA - CANADA  
\* Le Monde - (USPS 009729) is published daily for \$ 892 per year - Le Monde - 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, périodique postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA: INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 5330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23461-2983 USA - Tél. 800-428-3003

Offre valable jusqu'au 31/12/97.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers. Téléphonnez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Jusqu'à  
**450<sup>F</sup>**  
d'économie  
soit  
**10 semaines**  
de lecture  
**GRATUITE\***

Offre valable jusqu'au 31/12/97.

PROFITEZ DES ANCIENS TARIFS D'ABONNEMENT AVANT LEUR AUGMENTATION!

MARDI 16 DÉCEMBRE

## FILMS DE LA SOIRÉE

<b>19.00 Viva Villa ! ■</b> De Jack Conway et Howard Hawks (Etats-Unis, 1934, N., 120 min). <b>Histoire</b>	<b>20.50 Twist Again à Moscou ■</b> De Jean-Marie Poiré (France, 1986, 100 min). <b>TF 1</b>	<b>22.55 A bout de souffle ■ ■ ■</b> De Jean-Luc Godard (France, 1960, N., 90 min). <b>France 2</b>
<b>19.10 Mon gosse de père ■</b> De Jean de Limur (France, 1930, N., 80 min). <b>Ciné Cinéfil</b>	<b>20.50 Soleil rouge ■</b> De Terence Young (France - Italie, 1971, 120 min). <b>France 2</b>	<b>23.35 The Blind Goddess ■</b> De Harold French (Grande-Bretagne, 1948, N., 90 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
<b>20.10 Charlie et la chocolaterie ■</b> De Mel Stuart (Etats-Unis, 1970, 95 min). <b>Disney Channel</b>	<b>21.55 La Bandera ■ ■</b> De Julien Duvivier (France, 1935, N., 100 min). <b>Ciné Cinéfil</b>	<b>23.45 Le Syndrome de Stendhal ■ ■</b> De Dario Argento (Italie, 1996, 114 min). <b>Canal +</b>
<b>20.30 Les enfants nous regardent ■ ■</b> De Vittorio De Sica (Italie, 1942, N., v.o., 85 min). <b>Ciné Cinéfil</b>	<b>21.55 Le Pianiste ■</b> De Claude Gagnon (Canada, 1991, 100 min). <b>Festival</b>	<b>0.40 Gremlins ■ ■</b> De Joe Dante (Etats-Unis, 1984, 105 min). <b>Ciné Cinémas</b>
<b>20.30 Le Temps des gitans ■</b> D'Emir Kusturica (Yougoslavie, 1989, 140 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>22.30 La Désenchantée ■ ■</b> De Benoît Jacquot (France, 1990, 80 min). <b>Paris Première</b>	<b>0.45 Le Bal ■ ■</b> D'Ettore Scola (France - Italie, 1983, 115 min). <b>France Supervision</b>
<b>20.30 Drôles d'espions ■</b> De John Landis (Etats-Unis, 1985, 110 min). <b>RTL 9</b>	<b>22.30 Le Retour de la Panthère rose ■</b> De Blake Edwards (Grande-Bretagne, 1974, 115 min). <b>RTL 9</b>	<b>1.05 The Secret of Convict Lake ■</b> De Michael Gordon (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
<b>20.35 L'Histoire sans fin ■ ■</b> De Wolfgang Petersen (GB, 1984, 100 min). <b>TMC</b>	<b>22.50 L'Expert ■</b> De Luís Llosa (Etats-Unis, 1994, v.o., 110 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>1.05 Le Silence de la mer ■ ■ ■</b> De Jean-Pierre Melville (France, 1947, N., 85 min). <b>RTL 9</b>
	<b>5.25 Encore ■ ■</b> De P. Bonitzer (1996, ♦, 94min). <b>Canal+</b>	

## GUIDE TÉLÉVISION

<b>DÉBATS</b>			
<b>22.00 Spécial procès Papon.</b>	<b>Histoire</b>		
<b>MAGAZINES</b>			
<b>18.30</b> et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Jacques Villeret ; Salary Man ; Christian Karembeu ; Bernard Lama ; Hazelle Goodman.	<b>Canal+</b>		
<b>22.30</b> Célébrités. Invités : Cachou ; Chevalier et Laspalés.	<b>TF 1</b>		
<b>22.35</b> Bouillon de culture. Le corps dévoilé.	<b>TV 5</b>		
<b>23.00</b> De l'actualité à l'Histoire. L'indépendance de la justice. La pilule contraceptive.	<b>Histoire</b>		
<b>23.30</b> Nimbus. L'Égypte des pharaons entre science et croyances.	<b>France 3</b>		
<b>0.40</b> Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Olivier Roellinger.	<b>France 2</b>		
<b>DOCUMENTAIRES</b>			
<b>18.00</b> L'Histoire oubliée. [3/6]. Les gnomiers marocains.	<b>Histoire</b>		
<b>19.15</b> Hongkong Hanoï. Retour des camps.	<b>Planète</b>		
<b>20.10</b> Des hommes dans la tourmente. [32/32]. Rommel <i>versus</i> Montgomery.	<b>Planète</b>		
<b>21.00</b> Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [1/2].	<b>Histoire</b>		
<b>21.30</b> Panama, le canal du défi.	<b>Planète</b>		
<b>23.15</b> Mémoires d'une princesse des Indes.	<b>TSR</b>		
<b>23.30</b> La Mort mystérieuse d'un démocrate tchèque.	<b>Planète</b>		
<b>SPORTS EN DIRECT</b>			
<b>21.00</b> Boxe. Championnat IBF. Ahmat Dottuev (Rus.) - Michel Simeon (Bel.).	<b>Eurosport</b>		
<b>MUSIQUE</b>			
<b>19.00</b> et 23.50 Ecoute le monde. Cheb Mami.	<b>Paris Première</b>		
<b>19.35</b> Messe en sol majeur de Schubert.	<b>Muzzik</b>		
<b>20.00</b> et 21.15, 22.15, 23.30 Musica. Macbeth. Mise en scène de Graham Vick, dir. Riccardo Muti. En direct de la Scala de Milan, diffusé en simultané sur France-Musique.	<b>Arte</b>		
<b>21.00</b> Concert de Deauville.	<b>Muzzik</b>		
<b>23.00</b> Brundibar.	<b>Muzzik</b>		
<b>0.00</b> Jazz at the Smithsonian. Art Blakey.	<b>Muzzik</b>		
<b>TÉLÉFILMS</b>			
<b>20.00</b> La Musique de l'amour. Robert et Clara Schumann. De Jacques Cortal.	<b>TV 5</b>		
<b>20.30</b> Théroigne de Méricourt.	<b>Festival</b>		
<b>20.55</b> Les Soupçons d'une mère. D'Eric Laneuille.	<b>Téva</b>		
<b>22.45</b> Le Domaine de la peur. ▲ De Brian Grant.	<b>M 6</b>		
<b>0.10</b> ► Culpabilité zéro. De Cédric Kahn.	<b>Arte</b>		

## SÉRIES

<b>18.05</b> Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'envahisseurs.	<b>M 6</b>
<b>18.15</b> Friends. Celui qui s'éternuait.	<b>France 2</b>
<b>19.00</b> Sentinel. Prométhée.	<b>M 6</b>
<b>20.45</b> Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XV.	<b>Série Club</b>
<b>21.30</b> Twin Peaks. Episode n° 10.	<b>Série Club</b>
<b>21.45</b> Manimal. La femme louve.	<b>M 6</b>
<b>22.55</b> Angela, 15 ans. Tendres années (v.o.).	<b>Canal Jimmy</b>
<b>23.00</b> Les Charmes de l'été. [4/5].	<b>Série Club</b>
<b>23.00</b> Nos meilleures années. On se revoira.	<b>Téva</b>
<b>23.40</b> Star Trek : la nouvelle génération. L'ennemi (v.o.).	<b>Canal Jimmy</b>
<b>1.35</b> Bottom. Terror (v.o.).	<b>Canal Jimmy</b>

## NOTRE CHOIX

## ● 22.30 Paris Première La Désenchantée

En trois jours et trois rencontres masculines, une lycéenne de dix-sept ans, passionnée de Rimbaud et livrée à elle-même, vit les derniers temps de son adolescence. Signée Benoît Jacquot, une chronique vraie, juste, une mise en scène fascinante dans sa sobriété. Et Judith Godrèche en fille et femme d'aujourd'hui, obstinée, énergique et... désenchantée. – *J. S.*

## ● 23.50 France Supervision O Fado,

Avec la samba brésilienne et la morna cap-verdienne, le fado portugais, sublime expression des maladies amoureuses ou existentielles, serait le produit du syncrétisme musical afro-européen né au Brésil. Celle qui en a fait un genre universel, Amalia Rodrigues, le chante avec un tel déploiement de sensibilité qu'elle en donne le frisson. A ses côtés dans le film d'Evelyne Ragot, Pedro Magalhaes, du groupe Madredeus, et Misia ou Paulo Bragançan, représentants du nouveau fado. – *V. Mo.*

## ● 1.05 RTL 9

## Le Silence de la mer

Après l'armistice de 1940, en France occupée, un vieil homme et sa nièce, retirés à la campagne, sont obligés de loger un officier allemand, intellectuel épris de culture française. Chaque soir, il vient les saluer et leur parler. Ils ne lui répondent jamais. Cette adaptation par Jean-Pierre Melville d'un récit de Vercors paru clandestinement en 1941 est un superbe poème visuel, une tragédie en vase clos, un hymne à la dignité morale et à la résistance obstinée. Un chef-d'œuvre. – *J. S.*

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

<b>19.05</b> Walker, Texas Ranger. 19.50 et 20.45 Météo.
<b>20.00</b> Journal, Résultat des courses.
<b>20.50</b> Twist Again à Moscou ■ Film de Jean-Marie Poiré.
<b>22.30</b> Célébrités.
<b>0.00</b> Le docteur mène l'enquête O Drôles de vacances !
<b>0.50</b> TFI nuit, Météo.
<b>1.05</b> Reportages. Mamies Miss, la France aussi.
<b>1.30</b> Histoires naturelles.

## FRANCE 2

<b>19.15</b> 1 000 enfants vers l'an 2000.
<b>19.20</b> C'est l'heure.
<b>19.50</b> Au nom du sport.
<b>20.00</b> Journal. A cheval, Météo.
<b>20.50</b> Soleil rouge ■ Film de Terence Young.
<b>22.50</b> Un livre, des livres.
<b>22.55</b> A bout de souffle ■ ■ ■ Film de Jean-Luc Godard.
<b>0.25</b> Journal, Météo.
<b>0.40</b> Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Olivier Roellinger.

## FRANCE 3

<b>18.55</b> Le 19-20 de l'information.
<b>20.01</b> et 22.55 Météo.
<b>20.05</b> Fa si la chanter.
<b>20.35</b> ► Tout le sport.
<b>20.50</b> Ce soir, on passe à la télé.
<b>23.05</b> Soir 3.
<b>23.30</b> Nimbus. L'Égypte des pharaons entre science et croyances.
<b>0.35</b> Magazine olympique.
<b>1.00</b> Rencontres à XV.
<b>1.30</b> New York District.

## CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35
<b>18.30</b> et 19.10 Nulle part ailleurs.
<b>20.30</b> Le Journal du cinéma.
<b>20.35</b> Empire Records. Film d'Allan Moyle.
<b>22.00</b> Flash infos.
<b>22.10</b> Les Affinités électives. Film de Paolo et Vittorio Taviani.
<b>23.45</b> Le Syndrome de Stendhal ■ ■ Film de Dario Argento.
<b>1.40</b> On m'appelle Providence. Film de Giulio Petroni.

## FILMS DU JOUR

<b>13.05</b> Rain Man ■ De Barry Levinson (Etats-Unis, 1988, 130 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>17.00</b> Viva Villa ! ■ De Jack Conway et Howard Hawks (Etats-Unis, 1934, N., 120 min). <b>Histoire</b>	<b>21.55</b> Rhythm on the River ■ De Victor Schertzinger (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
<b>13.15</b> Docteur François Gaillard ■ De Jean-Louis Bertucelli (France, 1976, 100 min). <b>Festival</b>	<b>17.30</b> Les Petits Champions ■ De Stephen Herek (Etats-Unis, 1992, 100 min). <b>Disney Channel</b>	<b>22.15</b> Clair de femme ■ De Constantin Costa-Gavras (France, 1979, 105 min). <b>Ciné Cinémas</b>
<b>13.30</b> Je vais craquer ■ De François Lettieri (France, 1980, 90 min). <b>TV 5</b>	<b>18.05</b> Retour à Howards End ■ De James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 145 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>22.35</b> Le Choc ■ De R. Davis (Fr., 1982, 100 min). <b>TMC</b>
<b>13.30</b> Madame Sousatzka ■ De John Schlesinger (Grande-Bretagne, 1988, 120 min). <b>France Supervision</b>	<b>18.25</b> Le Pianiste ■ De Claude Gagnon (Canada, 1991, 95 min). <b>Festival</b>	<b>22.40</b> Mister Johnson ■ De Bruce Beresford (Etats-Unis, 1990, 105 min). <b>RTL 9</b>
<b>14.05</b> The Blind Goddess ■ De Harold French (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 85 min). <b>Ciné Cinéfil</b>	<b>18.50</b> La Bandera ■ ■ De Julien Duvivier (France, 1935, N., 100 min). <b>Ciné Cinéfil</b>	<b>23.30</b> Mon gosse de père ■ De Jean de Limur (France, 1930, N., 85 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
<b>15.15</b> Jésus de Montréal ■ ■ De Denys Arcand (Canada, 1989, 120 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>20.30</b> The Secret of Convict Lake ■ De Michael Gordon (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). <b>Ciné Cinéfil</b>	<b>0.25</b> Mathias Sandorf ■ De G. Lampin (F, 1962, 105 min). <b>RTL 9</b>
<b>15.30</b> Ce cher disparu ■ ■ De Tony Richardson (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 120 min). <b>Ciné Cinéfil</b>	<b>20.30</b> Rendez-vous avec le destin ■ De Glenn Gordon Caron (Etats-Unis, 1994, 105 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>0.55</b> Quand la femme s'en mêle ■ D'Yves Allégret (France, 1957, N., 85 min). <b>Ciné Cinéfil</b>

## GUIDE TÉLÉVISION

<b>MAGAZINES</b>			
<b>13.00</b> Une heure pour l'emploi. La Cinquième			
<b>14.30</b> Business humanum est. La FIAC : L'art oseur a osé. La Cinquième			
<b>15.00</b> Envoyé spécial, les années 90. La révolution roumaine : véritable révolution ou gigantesque machination ? Les Gf's de retour au Vietnam.	<b>Histoire</b>		
<b>16.05</b> Saga-Cités. Nouritures divines. La cuisine tamoule. Le monde des couscous.	<b>France 3</b>		
<b>17.05</b> A bout portant. Line Renaud.	<b>Paris Première</b>		
<b>17.30</b> Le Club. Invité : Philippe Clay.	<b>Ciné Cinéfil</b>		
<b>18.00</b> Stars en stock. Dean Martin. Ann Margret.	<b>Paris Première</b>		
<b>18.30</b> et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Peter Lindbergh ; Marie-Sophie Wilson ; Jean-Louis Borloo.	<b>Canal +</b>		
<b>19.00</b> De l'actualité à l'Histoire. L'indépendance de la justice. La pilule contraceptive.	<b>Histoire</b>		
<b>20.00</b> Faut pas rêver. Invité : Bertrand Blier.	<b>TV 5</b>		
<b>20.00</b> 20h Paris Première. Paris Première			
<b>20.10</b> Appel à témoins. RTBF 1			
<b>20.45</b> ► Les Mercredis de l'Histoire. Afrique rouge.	<b>Arte</b>		
<b>20.45</b> Cap'tain Café. France Supervision			
<b>20.50</b> La Marche du siècle. Magic London. Invités : Michel Déon, Denis Mac Shane, Jean-Marie Bergman, Olivier Gaudin.	<b>France 3</b>		
<b>21.00</b> Envoyé spécial, les années 90. La bête sous la manche. Le gouvernement polonais en exil.	<b>Histoire</b>		
<b>21.00</b> Paris modes. Hommage à Versace. Paris Première			
<b>22.35</b> Ça se discute. Peut-on apprendre à lire et à écrire à tout âge ? France 2			
<b>22.35</b> Savoir plus santé. La folie des vitamines. TV 5			
<b>23.00</b> Le Magazine de l'Histoire. Invités : Hervé Drévilion ; Pierre Assouline ; Frédéric Ferry. Histoire			
<b>23.20</b> Un siècle d'écrivains. Roger Grenier. France 3			
<b>23.55</b> Comedia, le théâtre européen. Dario Fo. Arte			
<b>23.55</b> Le Canal du savoir. Vivre à Paris au Grand Siècle. Paris Première			
<b>0.40</b> Le Cercle des métiers. Soirée de Noël avec les jeunes chefs. France 2			
<b>DOCUMENTAIRES</b>			
<b>18.30</b> Les Sanctuaires sauvages. Serengeti. La Cinquième			
<b>19.00</b> Cesaria Evora, la diva aux pieds nus. Paris Première			
<b>19.40</b> Instinct animal. Planète			
<b>20.00</b> Il danse pour ses cormorans. Arte			
<b>20.00</b> Le Grand Jeu, URSS/USA : 1917-1991. [5/6]. 1964-1980 : Désarroi et glaciation. Histoire			
<b>20.35</b> ► Hongkong Hanoï : Retour des camps. Planète			
<b>20.55</b> Femmes dans le monde. L'Afrique accusée. Téva			
<b>21.30</b> Des hommes dans la tourmente. [32/32]. Rommel <i>versus</i> Montgomery. Planète			
<b>21.55</b> Dario Fo, le jongleur. Arte			
<b>22.00</b> L'Histoire oubliée. [4/6]. Les harkis : l'enrôlement. Histoire			
<b>22.50</b> Panama, le canal du défi. Planète			
<b>0.15</b> Jean XXIII, le bon pape. Le bon pape Jean. TSR			
<b>1.00</b> Dancing in the Street. [7/10]. Hang Onto Yourself. Canal Jimmy			
<b>SPORTS EN DIRECT</b>			
<b>15.45</b> et 18.00 Football. Coupe des Confédérations. Emirats arabes unis - République tchèque. Uruguay - Afrique du Sud. Eurosport			
<b>2.05</b> Basket-ball NBA. Chicago Bulls - Los Angeles Lakers. Canal +			
<b>DANSE</b>			
<b>18.00</b> Roméo et Juliette. Ballet. France Supervision			
<b>21.00</b> Didon et Enée. Ballet. Muzzik			

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES :

- Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
  - On peut voir.
  - ■ Ne pas manquer.
  - ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
- Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

## LES CODES DU CSA :

- Accord parental souhaitable
- △ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

## NOTRE CHOIX

## ● 23.20 France 3 Un siècle d'écrivains

## La plume des doux désastres

ROGER GRENIER dans « Un siècle d'écrivains » ? s'étonneront tous ceux qui, à juste raison, se désolent de l'indéniable imcomplétude, d'ici à l'an 2000, d'une collection censée rendre hommage aux plus grands de la planète – qui donc pensera à l'admirable Pierre Reverdy ? Qui palliera les manques en littérature étrangère : Afrique, Asie, Amérique latine... ? Mais, si l'on souhaite sincèrement un prolongement réparateur à cette série sertie de quelques vrais bijoux documentaires, on ne saurait s'indigner qu'un écrivain de qualité soit mis à l'honneur.

« Un écrivain pour écrivains », dit-on de lui qui, depuis 1964, est directeur littéraire aux éditions Gallimard et a publié, outre romans et recueils de nouvelles, de magnifiques essais sur Tchekhov, Scott Fitzgerald, Camus, Brassai et Pascal Pia.

« Un homme livre, bruisant de pages », témoigne Sylvie Germain, dont il a été le premier et sagace lecteur. « Un homme qui aspire et respire les mots comme d'autres l'oxygène », surenchérit Jean-Jacques Brochier, auteur de ce beau portrait réalisé par Stéphane Bégoïn. Il ne suffira pas de se contenter de la courtoisie, de la modestie légendaires qui auroient cet enfant de province frotté aux débâcles du siècle. Encore moins de se satisfaire des repères biographiques – naissance à Caen, en 1919, enfance à Pau ; vingt ans chez les zouaves et vingt-cinq à la libération de Paris, dont Roger Grenier fut acteur au côté de Roger Stéphane ; grandes heures du journalisme à *Combat*...

Pour véritablement connaître Roger Grenier, elliptique, presque « taiseux » à force de timidité et de pudeur lorsqu'il doit parler d'autre chose que de littérature, il faut lire la prose au pessimisme délicat de *Ciné-roman*, du *Pierrot noir*, de *La Fiancée de Fragonard* et de *Partita* (tous publiés aux éditions Gallimard). Et l'on saura pourquoi cet arpenteur de « présent *posthume* », muni de son « *herbier psychologique* », selon le joli mot de Dominique Rolin, s'est fait l'interprète des doux désastres.

Valérie Cadet

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

<b>13.50</b> Les Feux de l'amour.
<b>14.40</b> TF jeunesse.
<b>17.05</b> Seaquest, police des mers.
<b>18.00</b> Les Années fac.
<b>18.30</b> Ali Baba.
<b>19.05</b> Walker, Texas Ranger. 19.50 et 20.45 Météo.
<b>20.00</b> Journal, Résultat des courses, Météo des neiges.
<b>20.50</b> SVP Comédies.
<b>23.05</b> Colombo. Eaux troubles.
<b>0.50</b> Minuit sport. Spécial Salon nautique.
<b>1.20</b> TFI nuit, Météo.
<b>1.35</b> Histoires naturelles.

## FRANCE 2

<b>13.50</b> et 17.40 Un livre, des livres. 13.55 et 15.00 Derrick.
<b>16.00</b> Tiercé.
<b>16.15</b> La Chance aux chansons.
<b>17.10</b> Des chiffres et des lettres.
<b>17.45</b> Chair de poule.
<b>18.15</b> Friends.
<b>18.45</b> Qui est qui ?
<b>19.15</b> 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.20 C'est l'heure.
<b>19.50</b> et 20.45 Tirage du Loto.
<b>19.55</b> Au nom du sport.
<b>20.00</b> Journal. A cheval, Météo. 20.55 ► La Cité des Alouettes. Téléfilm de Luc Béraud.
<b>22.35</b> Ça se discute. Peut-on apprendre à lire et à écrire à tout âge ?
<b>0.25</b> Journal, Météo.
<b>0.40</b> Le Cercle des métiers. Soirée de Noël avec les jeunes chefs.

## FRANCE 3

<b>13.40</b> Parole d'Expert.
-------------------------------

# Les Etats-Unis ont décidé un embargo total sur les viandes bovines et ovines européennes

Cette mesure marque une nouvelle escalade dans l'affaire de la « vache folle »

**BRUXELLES**  
(Union européenne)  
de notre correspondant

Les ministres de l'Agriculture des Quinze, réunis les 15 et 16 décembre à Bruxelles, sont une nouvelle fois confrontés aux conséquences commerciales de la maladie de la « vache folle » (l'ESB, ou encéphalopathie spongiforme bovine) et de la psychose qu'elle soulève. Durant le week-end, les Etats-Unis ont décidé d'étendre à l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne l'interdiction d'exporter des viandes bovines, ovines, ainsi que des farines animales, aux Etats-Unis. Cette interdiction s'appliquait déjà à sept d'entre eux : la Grande-Bretagne, la France, l'Irlande, le Portugal, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg.

Le volume de commerce affecté est apparemment très modeste. Les experts bruxellois évoquent sur ce thème des transactions de l'ordre de 2 millions de dollars (environ 12 millions de francs). Mais la Commission s'est émue de cette mesure, se demandant s'il ne fallait pas voir là une réaction au projet européen d'embargo sur les abats à risque infectieux (« matériels à risque spécifié » ou MRS). Les Etats-Unis expliquent que l'interdiction est motivée uniquement par des raisons sanitaires. Ils

considèrent que les contrôles opérés en Europe dans les abattoirs ne sont pas suffisamment stricts pour affirmer qu'aucune viande provenant d'un animal infecté n'est commercialisée.

L'Union a par ailleurs décidé de reporter de trois mois l'entrée en vigueur de la directive prohibant la commercialisation des MRS et des produits dérivés. En juillet, la Commission européenne avait approuvé une directive interdisant la consommation, sous quelque forme que ce soit, d'une série d'abats bovins (cervelle, rate, yeux, amygdales, et moëlle épinière) potentiellement infectieux. L'entrée en vigueur de cette décision était prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 1998. Depuis lors, les démarches des

industriels communautaires et de producteurs des pays tiers, notamment des Etats-Unis, ont montré que la directive pourrait se révéler difficile et coûteuse à appliquer. Parmi les dérivés des abats à risque figurent en effet des produits très utilisés comme les suifs et surtout les gélatines, dont sont faites les capsules des médicaments.

L'industrie pharmaceutique européenne importe très largement ces capsules des Etats-Unis, lesquels n'opèrent pas dans leurs abattoirs l'élimination des abats à risque et n'ont pas du tout l'intention de s'y livrer. En novembre, les instances responsables de l'Union décidèrent d'accorder une dérogation d'un an à l'industrie pharmaceutique pour l'usage de gélatine

produite de manière traditionnelle, c'est-à-dire sans élimination des abats à risque.

Le 15 décembre, le Comité permanent vétérinaire a approuvé par 14 voix contre 1 (celle de la Grande-Bretagne) de reporter du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril l'entrée en vigueur de la directive ; c'est à compter du 1<sup>er</sup> avril que courra donc la dérogation accordée à l'industrie pharmaceutique. Les Anglais pratiquent déjà l'élimination des abats à risque. C'est également le cas des Français, même si la liste des matériaux à risque prohibés n'est pas exactement la même que celle figurant dans la directive bruxelloise.

A la suite de la décision de différer l'entrée en vigueur de la directive, Jack Cunningham, le ministre britannique de l'Agriculture, a pour sa part annoncé que son administration vétérinaire veillerait à ce qu'aucune viande provenant d'abattoirs n'éliminant pas les abats à risque ne soit offerte aux consommateurs. En pratique, cela signifie que la grande distribution britannique devra s'approvisionner auprès d'abattoirs pratiquant l'élimination des MRS. Une mesure qui ne devrait pas affecter les producteurs français qui exportent outre-Manche.

Philippe Lemaître

## 3 000 personnes transfusées avec un sang contaminé

Un produit sanguin d'origine britannique potentiellement contaminé par la maladie de Creutzfeldt-Jakob a pu, selon le Times, être administré à près de 3 000 patients dans une centaine d'hôpitaux britanniques. Dans son édition du 16 décembre, le quotidien britannique indique que le ministère de la santé a décidé de ne pas informer les patients car « le risque de contamination est si faible qu'il n'y a pas de raison de créer un mouvement de panique ».

Les établissements hospitaliers ont cependant reçu l'ordre de retourner le produit suspect. Seulement 15 % auraient été renvoyés. En Irlande, où 268 patients ont été traités avec le même lot contaminé, les malades ont été – ou seront – directement informés par le ministère de la santé. Les produits suspects ont été vendus dans de nombreux pays, mais la France ne serait pas concernée.

## Une décision soudaine et symbolique

LA DÉCISION américaine d'interdire l'importation de toutes les viandes bovines et ovines européennes constitue le dernier et spectaculaire épisode de l'affaire de la « vache folle ». Au-delà de ses aspects commerciaux et économiques, cette mesure, prise officiellement au nom de la santé publique, est aussi d'une forte portée symbolique. Elle trouve son origine dans l'annonce solennelle faite, le 20 mars 1996, par le gouvernement britannique que l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») avait « selon toute vraisemblance » atteint l'espèce humaine, provoquant une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, affection neurodégénérative toujours mortelle.

Les autorités britanniques avaient jusqu'alors toujours nié que l'épidémie apparue en 1986 pouvait se transmettre, par voie alimentaire, à l'homme. Acceptant, sur la base de données scientifiques et médicales, de reconnaître que la barrière d'espèce avait bel et bien été franchie, Londres devait déclencher une gigantesque tourmente commerciale et diplomatique et donner corps aux hypothèses les plus alarmistes quant à l'ampleur à venir de la maladie chez les consommateurs britanniques. Après sa décision de décréter un embargo sur les viandes bovines britanniques, Bruxelles devait, sous la pression de l'émotion internatio-

nale, prendre une série de mesures sanitaires vis-à-vis de la consommation des produits bovins potentiellement les plus infectieux et de la fabrication des farines animales dont on savait, depuis 1987, qu'elles étaient à la source de la nouvelle maladie bovine.

### MOTIFS COMMERCIAUX

Alors que les résultats scientifiques s'accumulaient, démontrant que l'hypothèse de mars 1996 était la bonne, on assistait à une série de querelles au sein de l'Union européenne. Les tensions furent alors très vives entre les pays qui reconnaissaient avoir, dans leur cheptel, quelques cas d'ESB (comme la France, le Portugal et l'Irlande) et ceux qui, souvent contre l'évidence, affirmaient être vierges vis-à-vis de cette maladie et n'avaient pas à prendre de dispositions préventives particulières. Cette situation se retrouvait à l'échelon mondial, les principaux pays tiers producteurs de viande bovine – au premier rang desquels les Etats-Unis – estimant, pour d'évidentes raisons commerciales, que l'ensemble de l'Union européenne pouvait être considérée comme atteinte par l'ESB.

C'est dans ce contexte que survient l'embargo décrété par les Etats-Unis à l'encontre de toutes les viandes bovines et ovines européennes. « Nous assistons aujourd'hui à la poursuite de l'escalade », explique le professeur Marc

Savey, membre du comité scientifique des experts européens. L'Union européenne ayant pris ses propres précautions vis-à-vis du risque de transmission à l'homme de l'agent de l'ESB, elle était en droit de demander de prendre des mesures identiques aux pays tiers producteurs qui ne peuvent affirmer être indemnes de la maladie. Officiellement, les Etats-Unis n'ont pas de cas d'ESB. Pour autant, différents éléments plaident en faveur du contraire et, en toute hypothèse, ils ne sont pas dotés d'un système de surveillance permettant de faire un véritable diagnostic de la situation. Le paradoxe veut que c'est au moment où l'on commence à bâtir en Europe une politique fondée sur le principe de précaution que cet embargo est décrété par un pays qui n'a pris aucune mesure particulière et avec lequel l'Union européenne a de nombreux contentieux sur des questions sanitaires. »

Si Washington estime qu'en dépit des précautions en vigueur les viandes européennes – autres que celles d'origine britannique toujours frappées par l'embargo de 1996 – sont susceptibles de transmettre la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, Bruxelles dénonce les conditions dans lesquelles sont élevées les volailles américaines, s'oppose à l'irradiation des viandes et à l'usage des hormones dans le cheptel bovin.

Jean-Yves Nau

## Des grèves paralysent une partie du réseau de la RATP

DES MOUVEMENTS sociaux perturbent depuis le début de la semaine une partie du réseau de la RATP. Lundi 15 décembre, les 500 000 usagers de la ligne B du RER ont été surpris par une grève des conducteurs qui a paralysé le tronçon sud de cette liaison entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines) et la gare du Nord, à Paris. Ce sont ensuite les utilisateurs de 21 lignes du nord de Paris qui ont vainement attendu un bus dans l'après-midi de lundi, en raison d'un arrêt de travail du personnel du centre de la Maltournée (Seine-Saint-Denis).

Sur la ligne B du RER, les syndicats de conducteurs réclament depuis longtemps une amélioration de leurs conditions de travail. Ils demandent des effectifs supplémentaires pour faire face aux augmentations de trafic attendues avec l'ouverture, en janvier 1998, du Stade de France à Saint-Denis, et l'accueil, en juin et juillet, de la

phase finale de la Coupe du monde de football. Alors qu'un préavis de grève a été déposé jusqu'au dimanche 21 décembre, les conducteurs de la ligne B, réunis en assemblée générale lundi, ont décidé de reconduire de jour en jour leur mouvement. La direction de la RATP ne semblait pas décidée, mardi matin, à répondre à ces revendications. Si des effectifs supplémentaires devaient être ponctuellement mis en place à l'occasion des événements sportifs ou culturels organisés au Stade de France, la Régie estime néanmoins que les conducteurs de la ligne B bénéficient déjà de meilleures conditions de travail que leurs collègues de la ligne A et du métro.

Le mouvement qui affecte les autobus du nord de Paris a éclaté à la suite d'une nouvelle agression d'un conducteur, lundi, en milieu de journée. A la suite de cet incident, au cours duquel le chauffeur a été légèrement blessé au

visage, les conducteurs de 21 lignes qui desservent les départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne ont décidé de cesser le travail. Mardi matin, un piquet de grève bloquait le dépôt de Seine-Saint-Denis.

Une série d'interruptions du trafic liées à l'insécurité dans les bus est intervenue en province depuis plusieurs semaines, mais l'Ile-de-France était restée jusqu'à présent à l'écart du mouvement. Les syndicats CGT, UGICT-CGT (cadres), SAM (autonomes), FO, CFTC et Indépendants de la RATP-bus ont annoncé, lundi, qu'ils allaient accentuer leur pression sur la direction de la Régie. « En 1997, on a relevé 913 agressions contre des machinistes, soit 2,5 agressions par jour. La moitié de ces agressions sont liées à des dysfonctionnements de services, et notamment un manque d'effectifs », a affirmé M. Grassulot, secrétaire général de la CGT RATP-bus.

## Trapèze savant

par Pierre Georges

QUEL MÉTIER, tout de même, que celui de président de la République ! Il faut être aveyronnais en Aveyron. Japonais au Japon. Gaulliste en Gaullie ou en Rassemblement. Cohabitationniste en cohabitation. Patronal avec le patronat, salarial avec le salariat. Expert avec les experts. Scientifique d'entre les scientifiques. Et docteur Knock parmi les docteurs Knock.

Il faut tout être, tout dire et tout savoir. La preuve, ce discours du professeur Chirac, lundi, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Fondation pour la recherche médicale. Thèse imposée : « Mondialisation du microbe » et microbiologie. Un sujet difficile, grave bien sûr, qui, ordinairement, fait l'objet des communications les plus ardues et des recherches les plus poussées. Et que notre président n'a pas craint d'aborder frontalement, pour en dire tout ce qu'il y a à en dire.

Car c'est un fait : « la mondialisation des microbes » rôde et menace. « L'attaque microbienne » se précise. Elle sera, elle est déjà, globale, universelle, pour ainsi dire totalitaire. Dans le grand village planétaire, face aux hommes, « modeste rameau dans l'immense arbre de l'évolution, mais seuls dotés de conscience et d'intelligence », il y a « l'incassante et folle capacité des microbes à muter, se transformer, se réinventer ». Donc, c'est acquis : ce sera eux. Ou nous.

Dit sur le mode cycliste : « Pendant que les hommes, trop souvent, se déchirent, les microbes, virus et parasites, font la course en tête ». Dit sur le mode scientifique : il faut opposer « aux aveugles généticiens que sont les microbes, à leur

incessant commerce de gènes, cette recherche, et elle seule, [qui] pourra répondre par l'évolution des idées, des concepts et des compréhensions ».

Bref, huit pages comme cela, agrémentées des considérations présidentielles sur l'écologie microbienne, la virulence, la réponse immunitaire et sa modulation, la résistance aux antibiotiques, le séquençage des génomes microbiens. En un mot, un discours dicté par la nécessité et l'urgence : « Alors que toute notre culture baigne dans le réductionnisme, nous devons penser complexité et voir le tout ».

Ne soyons pas réducteur. Ou, le moins du monde, moqueur. Mais tout de même, quel exercice présidentiel que de lire ainsi un docte discours probablement pondu par un conseiller, avec la double contrainte du prêt-à-porter scientifique et de l'imagerie politique ! Quel numéro de trapèze savant face aux nécessités anniversaires !

Car, pour le reste, c'est établi. Les microbes et virus attaquent ! La preuve, cette dépêche en provenance, ce matin même, de Hongkong. C'est loin Hongkong, c'est même carrément asiatique. Et pourtant, du poulailler du village, arrive une sale nouvelle. La « grippe du poulet » a décidé, elle aussi, de faire la course en tête. Franchissant apparemment la barrière d'espèce, le virus a tué deux personnes et en a allongé deux autres. Pis, un virologue américain, Robert Webster, le tient, ce virus, pour « extrêmement dangereux » et, actuellement, incontrôlable scientifiquement. Nous voilà bien, modestes rameaux, avec la grippe du poulet !

## Forte hausse du revenu agricole en 1997

LA COMMISSION DES COMPTES de l'agriculture de la nation, réunie mardi 16 décembre, a indiqué que le revenu moyen des exploitations enregistrerait une hausse de 7 % en 1997, selon des calculs prévisionnels. Les tonnages des produits végétaux et animaux livrés ont connu une sensible progression, et les conditions climatiques ont été propices à de bons rendements. Le secteur des grandes cultures connaît une très forte augmentation du revenu (13 %), de même que la viticulture (18 %), sauf le cognac. Même le secteur de l'élevage bovin, pourtant touché par la crise de la « vache folle », progresse de 1 %. Les seules catégories qui enregistrent des baisses sont le maraîchage, les fleurs et l'élevage des moutons. La hausse de 1997 fait suite à une série régulière de hausses du revenu agricole depuis 1993. Parallèlement, l'Insee précise que le nombre des exploitations continue à diminuer.

### DÉPÊCHES

■ **DIPLOMATIE** : Jacques Chirac, arrivé lundi 15 décembre à Abou Dhabi pour une visite officielle de vingt-quatre heures, a été accueilli par l'émir d'Abou Dhabi, Cheik Zayed Ben Sultan Al Nahyan, président de l'Etat des Emirats arabes unis, et devait s'entretenir, mardi, avec les responsables de la défense émiratie. D'importants contrats ont été conclus : la vente de 30 mirages 2000-9 et la modernisation de 30 mirages 2000-SAD 8, pour un montant total de 18 à 20 milliards de francs. La veille, l'aviation civile émiratie et Aéroports de Paris avaient signé un premier contrat portant sur le doublement de la capacité de trafic de l'aéroport d'Abou Dhabi.

■ **PRESSE** : Christian Brégou, ancien PDG de la CEP (Havas), va rejoindre la Socpresse (groupe Hersant) pour une « mission d'assistance et de conseil ». Cette mission porte sur « le rôle et le développement du groupe sur le marché des médias dans les années qui viennent ». Christian Brégou, après vingt-deux ans passés à la CEP, avait été évincé de son fauteuil le 1<sup>er</sup> septembre.

■ **PUBLICITÉ** : la cour d'appel de Chicago a donné raison au groupe français Publicis, lundi 15 décembre, dans son litige l'opposant à l'agence américaine de publicité True North. Publicis peut ainsi relancer son offre publique d'achat, arrêtée le 11 décembre par une décision de justice. Le groupe français, déjà actionnaire à 18,5 % de True North, a donc relancé, jusqu'au 8 janvier 1998, son OPA sur 37 % du capital du groupe américain, au prix déjà proposé de 28 dollars par action.

■ **SKI ALPIN** : le Norvégien Finn Christian Jagge, champion olympique 1992 de géant, a pris la tête de la Coupe du monde de slalom grâce à sa victoire, lundi 15 décembre, à Sestrières (Italie). Le meilleur Français, Joël Chenal, a pris la sixième place.

## BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 36 15 LEMONDE

Cours relevés le mardi 16 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES		OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES	
		Cours au 16/12	Var. en % 13/12 fin 96
Tokyo Nikkei	15985,21 +0,48 -17,44	Paris CAC 40	2866,05 +0,98 +23,76
Honk Kong index	10346,38 -0,85 -23,08	Amsterdam CBS	899,16 +1,17 +38,71
Tokyo. Nikkei sur 3 mois		Bruxelles	15904 +0,89 +50,45
18420,08	15985,21	Francfort Dax 30	....
17585,69		Irlande ISEQ	3960,61 +0,01 +45,31
16751,30		Londres FT 100	5144,40 +0,44 +24,91
15916,91		Madrid Ibex 35	....
15082,52		Milan MIB 30	23666 +1,03 +50,77
		Zurich SMI	6038,90 +0,87 +53,19

Tirage du Monde daté mardi 16 décembre : 529 317 exemplaires.

Mignon, Lépine, H.P., Spirit of St Louis... Chez DURIEZ.

Depuis plus de 200 ans, il y a une seule boutique Duriez 1783 au quartier latin ou vous trouverez les agendas et les organisateurs Mignon, les derniers télécopieurs Hewlett-Packard, les stylos Jean-Pierre Lépine, les téléphones et les radios délicieusement rétros Spirit of St Louis et toujours aux prix Duriez.

Duriez 1783  
132 bd St Germain - 75006 Paris



Depuis 100 ans, la Société suisse  
vous offre la tranquillité.  
Aujourd'hui, elle vous offre plus.

Un métier, deux dates, trois chiffres garants de votre avenir. En assurant les personnes et leurs biens, le Groupe Société suisse (France) s'est attaché à défendre une valeur capitale : votre tranquillité. Installé en

France depuis 1898, il fête son centenaire dans notre pays. Il réalise aujourd'hui dans l'hexagone un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs et gère 33 milliards de francs, au service de plus de 2 millions d'assurés.

A l'occasion de son centenaire en France, le Groupe Société suisse (France) est heureux de témoigner, par des mesures «Spécial 100 ans», sa reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui lui ont fait confiance.

100 ans en France, ça crée des liens.

Société suisse 

Swiss Life 